



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024

Association des pharmaciens
des établissements de santé
du Québec



A.P.E.S.

TABLE DES MATIÈRES

GOVERNANCE	4
Mission.....	4
Vision	4
Valeurs	4
Rapport 2024 de la présidente et de la directrice générale.....	5
Plan santé et <i>Loi sur la gouvernance du système de santé et de services sociaux</i>	5
Consultations publiques.....	6
Assemblées générales.....	6
Rencontres du conseil d'administration	7
Rencontre des membres.....	8
Rencontres avec les pharmaciens gestionnaires	9
Rencontre des élus.....	9
Rencontres des partenaires et rayonnement	10
Plan d'action pour les membres techniciens en pharmacie.....	11
Bureaux et opérations de l'A.P.E.S.....	11
Plan d'effectifs pour la permanence 2021-2025	11
Conclusion	12
Plan stratégique 2023-2025, incluant l'actualisation des technologies.....	13
Enjeu 1 Rehausser, optimiser et harmoniser la pratique pharmaceutique en établissement de santé	13
Enjeu 2 Accroître la proximité de l'A.P.E.S. auprès de ses membres, de ses partenaires et des décideurs.....	15
Enjeu 3 Etablir le parcours de soins pharmaceutiques en incluant la spécialisation	15
Enjeu 4 Implanter les TI et actualiser les processus afférents.....	16
Gestion des risques	17
Plans d'action.....	17
Réduction des actifs dans le secteur des hydrocarbures et du pétrole	18
Conseil d'administration	19
Changements en cours d'année	19
Statuts et règlements révisés.....	20
Membres du CA	20
Résumé des responsabilités.....	21
AFFAIRES SYNDICALES	23
Effectif des membres	23
Portrait.....	23
Enquête annuelle sur les besoins de pharmaciens dans les établissements de santé.....	26
Relations de travail.....	28
Comité de négociation et de relations professionnelles	28
Discussions relatives aux ententes interétablissements.....	28
Représentation des étudiants en pharmacie.....	28
Embauche de pharmaciens sans maîtrise : négociation visant la création des titres d'emploi de pharmaciens I et II	29
Maintien de l'équité salariale	29
Soutien des membres.....	29
Situation de la main-d'œuvre indépendante (MOI) dans le contexte de la création de Santé Québec.....	29
Lois et règlements.....	30
Projet de loi 67	30
Règlements découlant de la <i>Loi sur la gouvernance du système de santé et de services sociaux</i>	30
Assurance collective	30
Négociation de la tarification	30

AFFAIRES PROFESSIONNELLES**31**

Événements et formations	31
Événements.....	31
Formations de l'A.P.E.S.....	32
Regroupements de pharmaciens experts et groupes spécialisés de l'A.P.E.S.	37
Portrait en 2024.....	37
Politique de fonctionnement des RPE.....	37
Publications, projets et composition des RPE et GS.....	38
Groupe de travail sur les préparations stériles et les préparations magistrales non stériles	42
Fonctionnement du groupe de travail.....	42
Préparations stériles et non stériles.....	42
Outils et vidéos de formation.....	43
Magistrales standardisées au québec	44
Pharmaciens désignés au soutien.....	44
Équipe Teams A.P.E.S. produits stériles et non stériles.....	44
Groupe de travail sur l'axe 2 – les services pharmaceutiques	45
Mandat.....	45
État des travaux.....	45
Guide de gestion clinique	45
Partenariats	45
Comité sur le parcours de soins pharmaceutiques.....	45
Les Alliés de l'Université de Montréal.....	45
100e anniversaire de la Faculté de pharmacie de l'Université Laval.....	45
Bourse pour les pharmaciens novices en recherche.....	46
Liens avec les étudiants.....	46
Gala Hippocrate.....	46
Congrès de l'AQATP.....	46
Communautés de pratique.....	47
Formation conjointe OPQ-A.P.E.S.....	47
Comités INESSS.....	47
Sous-comité pharmacie MSSS.....	47
Comité de l'évolution de la pratique des soins pharmaceutiques en oncologie.....	47
Comité des partenaires sur les techniciens et les assistants techniques en pharmacie de l'Ordre des pharmaciens du Québec.....	48
Campagne TP-ATP.....	48
Table de consultation du programme de circuit prescription-dispensation des médicaments (CPDM).....	48
Consultations auprès de l'A.P.E.S.	48

COMMUNICATIONS**49**

Plans de communication	49
Plan stratégique de communication et plan opérationnel 2024.....	49
Communication avec les membres	49
Info-A.P.E.S.....	49
InfoNÉGO.....	50
InfoFORMATION.....	50
Bulletins spéciaux.....	50
Capsules vidéo.....	50
Infographies et autres visuels.....	51
Identité visuelle.....	51
Réseaux sociaux.....	52
Microsites.....	53
Site Web.....	54
Communications externes	54
Plan d'action en affaires publiques.....	54
Les pharmaciens dans les médias.....	55
Communications des réalisations de l'Association.....	55

GOUVERNANCE

MISSION

L'Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec (A.P.E.S.) s'assure de la valorisation et de l'avancement de la pratique pharmaceutique en prenant appui sur l'expertise, les initiatives et les réalisations innovatrices de ses membres.

L'A.P.E.S. a également la responsabilité de défendre et de faire progresser les intérêts professionnels et économiques de ses membres auprès des autorités compétentes.

VISION

LA VISION EXTERNE EST D'ÊTRE :

- Un acteur incontournable en matière de soins et de services de santé;
- Une voix influente grâce à son expertise sur des sujets d'importance en matière de santé;
- Un partenaire des autres acteurs du domaine de la santé et de la communauté pharmaceutique;
- Un leader dans l'évolution de la pratique pharmaceutique;
- Un des promoteurs clés de la spécialisation en pharmacie.

LA VISION INTERNE EST :

- D'être une organisation représentative de l'ensemble de ses membres;
- D'être une des organisations professionnelles les plus participatives et connectées aux réalités du terrain, privilégiant une forte proximité avec ses membres;
- De rendre ses membres fiers d'appartenir à une organisation compétente, professionnelle, innovante et ouverte.

VALEURS

ÊTRE UNE ASSOCIATION :

- Qui place ses membres au cœur de ses actions;
- Qui prône l'usage optimal et sécuritaire des médicaments, au bénéfice des patients;
- Qui se distingue par l'innovation;
- Intègre, rigoureuse et orientée vers les résultats;
- Qui favorise les échanges et les partenariats pour mieux remplir sa mission.



RAPPORT 2024

DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



JULIE RACICOT
PRÉSIDENTE

LINDA VAILLANT
DIRECTRICE GÉNÉRALE

L'A.P.E.S. a connu, en 2024, une année très active à tous points de vue. Qu'il s'agisse du dossier de la négociation, de celui de l'équité salariale, du plan stratégique avec la mise en ligne de nouveaux systèmes informatiques et d'un tout nouveau site Web, de la nouvelle signature graphique ou encore des nombreuses activités de représentation menées par la direction de l'Association, le travail abattu a été considérable et nous sommes fières des étapes franchies.

PLAN SANTÉ ET LOI SUR LA GOUVERNANCE DU SYSTÈME DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

L'A.P.E.S. a eu l'occasion de siéger à deux chantiers découlant de cette nouvelle loi et visant à assister Santé Québec dans la mise en œuvre de ses activités. Le premier chantier s'attaquait à la fluidité du réseau et consistait à identifier les entraves et les solutions à apporter pour assurer la fluidité des services rendus par le réseau de la santé. Ce chantier s'est étalé sur plusieurs semaines.

Le second, moins long, a permis de jeter les bases des prérequis à la mise en œuvre des comités territoriaux

sur les services pharmaceutiques, soit la structure devant prendre le pas sur les comités régionaux sur les services pharmaceutiques (CRSP). Pour la continuité des soins et l'accès aux médicaments, notamment, ces comités joueront un rôle central s'ils disposent des outils et des ressources leur permettant de réaliser leur mandat. L'Association a tenu à rappeler que de nombreux CRSP ont rencontré des difficultés importantes de fonctionnement à cause justement du manque de soutien et de ressources accordées à leur fonctionnement.

Par ailleurs, l'A.P.E.S. a salué la nomination des dirigeants de Santé Québec et annoncé sa vive intention de collaborer aux travaux concernant l'organisation des soins et services pharmaceutiques et l'accès aux médicaments. D'ailleurs, à cet égard, l'A.P.E.S. n'a pas manqué de rappeler la nécessité de créer, au sein de Santé Québec, une direction se consacrant aux soins et services pharmaceutiques, vu l'importance des opérations en pharmacie d'établissement et l'immense besoin de coordination de soins sur tout le territoire québécois, incluant les transitions de soins entre établissements de santé, groupes de médecine de famille (GMF) et pharmacies privées.

CONSULTATIONS PUBLIQUES

Projet de loi 67 (PL 67) – Loi modifiant le Code des professions pour la modernisation du système professionnel et visant l'élargissement de certaines pratiques professionnelles dans le domaine de la santé et des services sociaux

La réouverture des lois professionnelles, dans la foulée du Plan santé, a amené l'A.P.E.S. à revendiquer le statut de pharmacien spécialiste avec un plein droit de prescription pour ses membres détenant la maîtrise en pharmacothérapie avancée (MPA). L'expertise pointue de ces pharmaciens, combinée aux enjeux importants de recrutement, a amené l'Association à multiplier les représentations afin d'obtenir ce statut particulier pour valoriser les professionnels concernés et le programme de formation universitaire, tout en offrant un meilleur accès aux soins pharmaceutiques.

De nombreux groupes ont soutenu l'A.P.E.S. dans ses efforts. Le [mémoire](#) de l'Association comportait une annexe de signature des présidents d'organisations des domaines de la pharmacie et de la médecine qui ont formellement appuyé la demande de l'Association. Malheureusement, pour des raisons obscures du point de vue de l'A.P.E.S., cette demande n'a pas été considérée par la ministre responsable du dossier, M^{me} Sonia LeBel. Reçue en commission parlementaire pour les auditions sur le PL 67, l'A.P.E.S. a tenté de convaincre la ministre par tous les moyens dont elle disposait, malheureusement sans succès.

La *Loi* finalement adoptée prévoit tout de même un droit de prescrire qui sera balisé par règlement, émis par l'Ordre des pharmaciens du Québec. Le droit de prescrire autonome dans tous les types de contextes cliniques sera réservé, selon toute vraisemblance, aux détenteurs du diplôme de MPA. Cette avancée sera certainement utile pour rendre les pharmaciens d'établissement plus efficaces. Toutefois, le titre de spécialiste associé à ce droit de prescrire aurait permis l'organisation formelle de corridors de services en soutien à la première ligne, en plus d'avoir un grand effet sur l'attraction de la relève au programme de MPA.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Deux assemblées ont été tenues en 2024. D'abord, en mai, a eu lieu l'assemblée générale annuelle au cours de laquelle les affaires courantes ont été présentées aux membres. C'est aussi au cours de cette assemblée que deux nouveaux administrateurs ont été désignés, suivant le départ de deux personnes et la recommandation du conseil d'administration (CA).

En décembre se tenait une assemblée extraordinaire afin d'adopter une nouvelle mouture des statuts et règlements de l'A.P.E.S. suivant des modifications législatives sur lesquelles nous reviendrons plus loin. Cette rencontre a aussi permis aux membres de faire le point sur le dossier de la négociation.



RENCONTRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les administrateurs de l'A.P.E.S. ont tenu huit rencontres au cours de l'année, dont deux séances extraordinaires, en plus d'une retraite annuelle de deux jours en mai. De nombreux dossiers ont été traités, des politiques ont été adoptées, des énoncés de position ont été revus, des lignes directrices et d'autres documents ont été approuvés. Parmi ceux-là, on trouve :

Politique G-12 : Politique de recrutement et d'embauche du directeur général

Politique OP-1 : Politique de remboursement des dépenses de fonction et du versement des jetons de présence, des honoraires et des vacances

Politique OP-2 sur le fonctionnement des regroupements de pharmaciens experts

Politique OP-4 de diffusion des offres d'emploi

Politique OP-5 de diffusion d'information à des fins promotionnelles

Lignes directrices pour la sélection des administrateurs

Lignes directrices pour la sélection d'un président et d'un vice-président

Règles de régie interne

Énoncé de position sur la télépharmacie

Énoncé de position sur l'impartition des services pharmaceutiques

Mémoire sur le PL 67 déposé à la Commission des institutions



RENCONTRE DES MEMBRES

Il importe à l'A.P.E.S. de rencontrer régulièrement ses membres pour les informer des grands dossiers de l'Association, tout en prenant aussi le pouls de leurs préoccupations. Ces rencontres revêtent diverses formes, mais les deux modes les plus utilisés sont les InfoWeb de la présidente et la Tournée de la présidente et de la directrice générale. À cela s'ajoutent des rencontres virtuelles et en présence avec les pharmaciens gestionnaires. Voici un sommaire de ces rencontres tenues en 2024.

INFOWEB DE LA PRÉSIDENTE

- 15 février 2024 : 559 participants
- 19 juin 2024 : 324 participants
- 16 octobre 2024 : 457 participants

TOURNÉE DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Un total de 347 pharmaciens ont été rencontrés.

29 JANVIER 2024

31 pharmaciens rencontrés

CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal

- Hôpital général juif

30 JANVIER 2024

24 pharmaciens rencontrés

CISSS de Laval

- Hôpital de la Cité-de-la-Santé

31 JANVIER 2024

15 pharmaciens rencontrés

- Institut de cardiologie de Montréal

28 FÉVRIER 2024

54 pharmaciens rencontrés

CISSS de la Montérégie-Centre

- Hôpital du Haut-Richelieu
- Hôpital Charles-Le Moyne

8 AVRIL 2024

41 pharmaciens rencontrés

CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal

- Centre hospitalier de St. Mary
- Hôpital de LaSalle
- Hôpital général du Lakeshore
- Hôpital Sainte-Anne
- Hôpital Douglas
- Centre de soins prolongés Grace-Dart

9 ET 10 MAI 2024

46 pharmaciens rencontrés

CISSS des Laurentides

- Hôpital Laurentien
- Hôpital de Mont-Laurier
- Hôpital de Saint-Jérôme et Centre ambulatoire
- Hôpital de Lachute
- Hôpital de Rivière-Rouge
- Hôpital de Saint-Eustache
- Centre d'hébergement Drapeau-Deschambault

20 JUIN 2024

45 pharmaciens rencontrés

CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal

- Hôpital Santa Cabrini
- Hôpital Maisonneuve-Rosemont
- Institut universitaire en santé mentale de Montréal
- CHSLD Jeanne-LeBer
- CHSLD Pierre-Joseph-Triest
- Centre d'hébergement J.-Henri-Charbonneau
- CHSLD Joseph-François-Perreault

9 ET 10 OCTOBRE 2024

29 pharmaciens rencontrés

CISSS du Bas-Saint-Laurent

- Hôpital régional de Rimouski
- Hôpital de Matane
- Hôpital Notre-Dame-de-Fatima
- Hôpital de Notre-Dame-du-Lac
- Centre hospitalier régional du Grand-Portage

21 ET 22 NOVEMBRE 2024

19 pharmaciens rencontrés

CISSS de la Côte-Nord

- Hôpital Le Royer
- Hôpital et Centre d'hébergement de Sept-Îles
- Centre multiservice de santé et de services sociaux des Escoumins

12 ET 13 DÉCEMBRE 2024

43 pharmaciens rencontrés

CIUSSS du Centre-Sud

- Hôpital de Verdun
- Hôpital Notre-Dame
- Centre d'hébergement Émilie-Gamelin
- Institut universitaire de gériatrie de Montréal
- Institut de réadaptation Gingras-Lindsay-de-Montréal



RENCONTRES AVEC LES PHARMACIENS GESTIONNAIRES

MIDI-GESTION RENCONTRES VIRTUELLES :

- 11 janvier, 15 février, 11 avril et 28 novembre

RENCONTRES EN PRÉSENCE :

- 16 mai, 7 et 8 novembre

Les dirigeants de l'Association participent aussi mensuellement à la rencontre du comité exécutif des affaires professionnelles de la Table des chefs de département de pharmacie. Ces rencontres permettent de partager des informations pertinentes et de travailler sur des dossiers communs.

RENCONTRE DES ÉLUS

Des parlementaires des partis d'opposition à l'Assemblée nationale du Québec, de même que le ministre de la Santé du Québec et son cabinet, font partie des interlocuteurs réguliers de l'Association. En plus des rencontres mensuelles avec le cabinet du ministre, des rencontres se sont aussi tenues en cours d'année avec les porte-parole en matière de santé des partis d'opposition afin de discuter des différents enjeux de la pharmacie d'établissement. La reconnaissance de la spécialisation en pharmacothérapie avancée, dans le contexte du PL 67, a été au cœur de ces échanges en 2024.

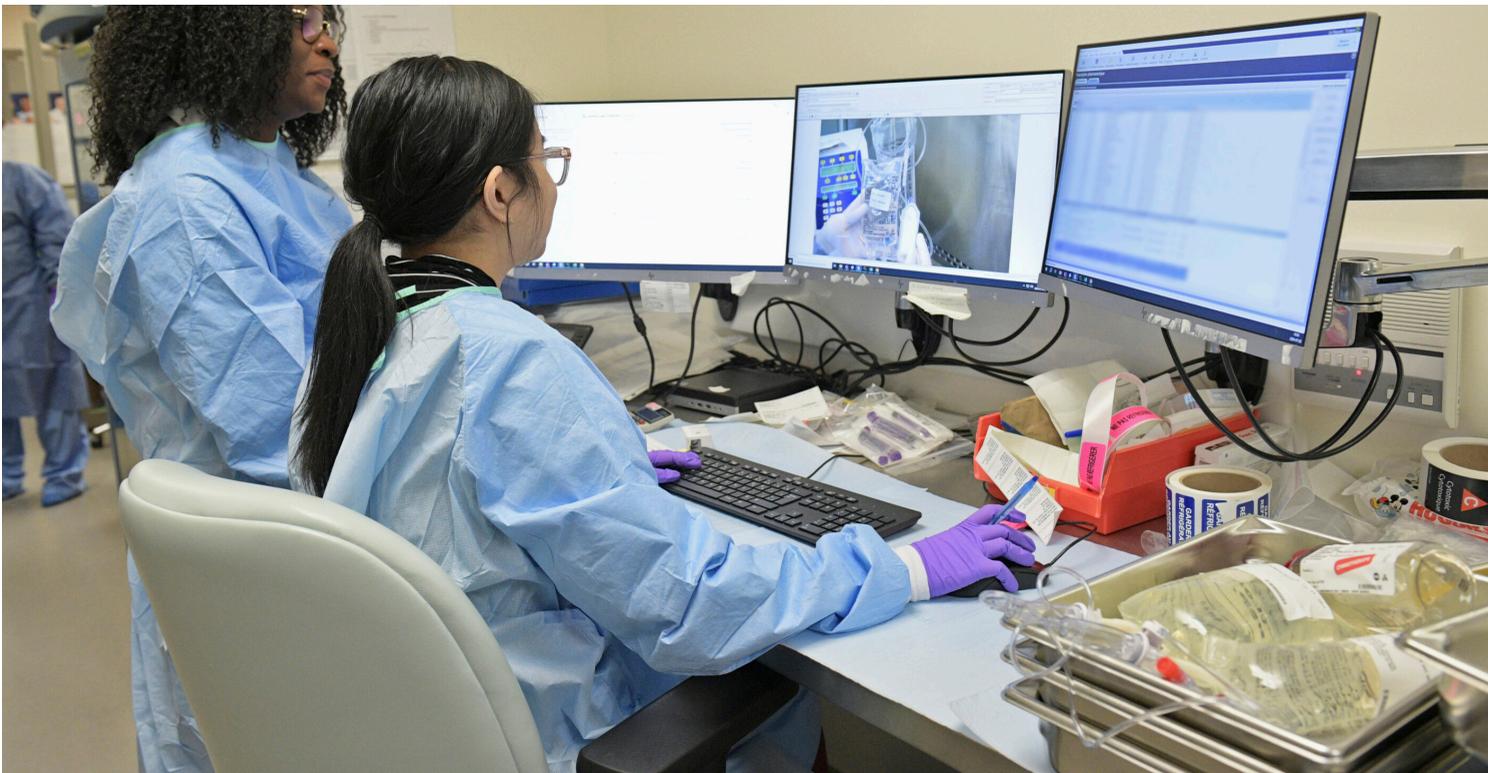
RENCONTRES DES PARTENAIRES ET RAYONNEMENT

Comme chaque année, les dirigeants de l'Association ont maintenu et même élargi leurs contacts avec d'autres groupes du réseau de la santé. En plus de ses démarches en lien avec le PL 67 mentionnées précédemment, l'A.P.E.S. a rencontré les dirigeants d'organisations partenaires afin d'échanger sur des problématiques communes ou de mieux comprendre certains dossiers.

Parmi ces organisations se trouvent notamment les ordres professionnels, soit l'Ordre des pharmaciens du Québec (OPQ), le Collège des médecins du Québec (CMQ) et l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ), les associations professionnelles, soit l'Association des conseils des médecins, dentistes, pharmaciens et sages-femmes du Québec (ACMDPSFQ), l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires (AQPP), l'Association professionnelle des pharmaciens salariés du Québec (APPSQ), l'Association québécoise des assistants et techniciens en pharmacie (AQATP), la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ), la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ), les facultés de pharmacie (Université de Montréal et Université Laval) et la Commissaire à la santé et au bien-être.

Mentionnons au passage qu'en cours d'année, une rencontre avec le Collège québécois des médecins de famille a mené à la signature par l'A.P.E.S. de la [Déclaration de Montréal sur les soins de santé pertinents](#). De plus, la Société canadienne de pharmacie dans les réseaux de la santé (SCPRS, anciennement Société canadienne des pharmaciens d'hôpitaux, SPCH) a signé avec l'A.P.E.S. un addendum à l'Alliance stratégique liant les deux organisations afin de se donner une année supplémentaire avant le renouvellement de l'Alliance. Cette année permettra de mieux définir les paramètres de la prochaine entente tout en analysant les résultats obtenus jusqu'à présent.

Finalement, des liens ont été tissés avec l'European Association of Hospital Pharmacists (EAHP), la présidente ayant même assisté au congrès annuel de cette organisation tenu à Bordeaux en mars. Les dirigeants de l'A.P.E.S. ont aussi eu l'occasion de rencontrer en avril des représentants de l'Ordre national des pharmaciens de France. En septembre, la directrice générale présentait une conférence sur le projet d'indicateurs de performance de l'A.P.E.S. au congrès de la Fédération internationale de pharmacie (FIP), tenu au Cap en Afrique du Sud. Cette conférence a même été retenue parmi les cinq meilleures conférences pour le volet hospitalier du congrès de la FIP.



PLAN D'ACTION POUR LES MEMBRES TECHNICIENS EN PHARMACIE

L'A.P.E.S. est ravie de l'arrivée des techniciens en pharmacie (TP) sur le marché de l'emploi. Elle souhaite aussi accueillir parmi ses membres les TP qui choisiront comme milieu de pratique les établissements de santé. Une gamme de services leur sera donc offerte, allant de la formation à la participation à divers groupes de travail et comités. Un plan de communication en vue de recruter et d'intégrer les membres TP au sein de l'A.P.E.S. a été adopté par le CA de l'Association et sera mis en œuvre tout au long de la prochaine année. Un comité voué à cette mission sera mis sur pied. Un microsite Web a par ailleurs été mis en ligne pour présenter aux TP les ressources auxquelles ils ont accès ainsi que les services qui leur sont proposés. Les premiers membres TP de l'A.P.E.S. se sont inscrits à l'Association en novembre 2024.

BUREAUX ET OPÉRATIONS DE L'A.P.E.S.

L'A.P.E.S. occupe les bureaux du 4050, rue Molson, à Montréal, depuis la fin 2005. Auparavant, pendant une dizaine d'années, l'Association avait pignon sur rue au centre-ville de Montréal. Les coûts ayant explosé, des démarches avaient alors été entreprises pour finalement déménager les bureaux dans l'est de la ville afin de réduire les dépenses.

Au cours de la dernière année, le comité d'audit de l'A.P.E.S. a fait une évaluation de la situation et du marché locatif commercial. Un courtier a appuyé l'A.P.E.S. dans cette évaluation qui a permis de visiter d'autres locaux et de comparer les coûts. Le comité d'audit a finalement recommandé au CA de signer un renouvellement de bail pour les espaces actuels d'une durée de 11 années supplémentaires, ce que le CA a accepté. La négociation avec le locateur a permis de garantir des coûts avantageux de même que des sommes supplémentaires pour des améliorations locatives qui permettront d'ajouter des salles de réunion au sein des espaces existants.

Le comité d'audit a par ailleurs dû faire face à une réclamation importante de taxes. L'Association, en tant qu'organisme à but non lucratif (OBNL), a le droit de réclamer certaines des taxes qu'elle paye, et ce, depuis de nombreuses années. Or, un audit de Revenu Québec a permis d'identifier un changement dans la structure financière de l'A.P.E.S., faisant en sorte que les taxes sur certaines activités ne peuvent dorénavant plus être réclamées. À l'aide d'une firme d'experts en droit fiscal, l'Association a pu clarifier la situation, rembourser les sommes dues et mettre en place une procédure garantissant le respect de toutes les règles en vigueur.

PLAN D'EFFECTIFS POUR LA PERMANENCE 2021-2025

À l'automne 2021, le CA a adopté un plan d'effectifs pour la permanence afin de répondre adéquatement aux besoins des membres et de permettre la réalisation des plans stratégiques 2020-2023 et 2023-2025.

La situation financière de l'Association n'a pas permis de poursuivre le développement prévu en 2024. La mise en œuvre du plan stratégique ayant généré des coûts importants, il a été convenu de suspendre l'application du plan d'effectifs le temps que les résultats financiers opérationnels de l'Association redeviennent positifs.

Notons toutefois qu'en cours d'année, Françoise Ladouceur, attachée de direction, a pris sa retraite. Elle a été remplacée par Chantal Jean-Bouchard qui a finalement quitté l'Association à la fin novembre. M^{me} Ladouceur a gentiment accepté de reprendre le collier temporairement, le temps de recruter une nouvelle personne au poste d'attachée de direction.

Finalement, en raison de l'absence maladie prolongée de l'édimestre Mario Poitras, Marc André Bélanger a été embauché à ce poste par intérim.



CONCLUSION

L'année 2024 a permis de voir la réalisation d'un axe important du plan stratégique de l'A.P.E.S., soit la mise en œuvre d'un nouveau site Web, d'une nouvelle image graphique et de nouveaux systèmes d'information pour la gestion des membres et la comptabilité au sein de la permanence de l'A.P.E.S. Après quelques années de travail acharné, tous ces systèmes ont vu le jour en même temps sans aucune incidence négative sur les services rendus aux membres.

L'année a aussi été remplie de défis et de projets auxquels l'Association s'est attaquée avec vigueur et énergie. Malgré la déception de ne pas voir la spécialisation en pharmacothérapie avancée ajoutée au PL 67, les dirigeants de l'Association demeurent convaincus que leurs interventions ont permis d'inclure des avancées importantes à ce projet de loi. Les démarches de l'Association ont aussi contribué à mieux faire connaître aux élus le rôle et l'expertise unique des pharmaciens d'établissement.

L'A.P.E.S. est une organisation innovante et créative, dont le dynamisme vient en grande partie de l'engagement de ses membres. Une portion significative d'entre eux fait partie de comités, de groupes de travail ou de regroupements de pharmaciens experts. Il s'agit là d'une marque distinctive de notre organisation.

Le soutien aux membres qu'offre l'équipe permanente de l'Association mérite aussi d'être souligné. Chaque employé met à profit ses compétences, ses talents, son cœur et toute son énergie afin d'offrir les meilleurs services aux membres de l'A.P.E.S. L'engagement de cette équipe, stable et pleinement mature, est unique et permet des réalisations de grande envergure malgré sa petite taille.

Par ailleurs, représenter les pharmaciens d'établissement constitue un immense privilège pour les dirigeants de l'A.P.E.S. Ces professionnels de haut niveau sont des gens de cœur qui offrent au quotidien le meilleur d'eux-mêmes au bénéfice de leurs patients. Ce rôle singulier qu'occupent les pharmaciens d'établissement suscite à la fois admiration et reconnaissance pour le travail qu'ils accomplissent.

En terminant, un merci tout spécial aux membres du CA dont l'engagement est remarquable. La confiance qu'ils nous portent nous donne l'énergie nécessaire afin de poursuivre le travail.

PLAN STRATÉGIQUE 2023-2025

INCLUANT L'ACTUALISATION DES TECHNOLOGIES

Le plan stratégique 2023-2025 a été adopté par le CA le 2 juin 2023. Celui-ci a confié le suivi des enjeux et des actions du plan au comité de planification stratégique. Voici un bref résumé du plan qui comporte quatre axes, ainsi que des travaux de la dernière année.

ENJEU 1 REHAUSSER, OPTIMISER ET HARMONISER LA PRATIQUE PHARMACEUTIQUE EN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ

1.1 PUBLIER LES RECOMMANDATIONS SUR L'AXE DES SERVICES

Les orientations sur les travaux du comité ont été données par le CA en mai. Les recommandations devraient être publiées au cours de l'année 2025.

1.2 PUBLIER LE GUIDE SUR LA GESTION CLINIQUE DES DÉPARTEMENTS DE PHARMACIE

Le guide a fait l'objet d'ajustements en lien avec la *Loi sur la gouvernance du système de santé et de services sociaux* et d'une consultation auprès de chefs de département de pharmacie. Il sera présenté au CA pour adoption au cours de l'année 2025.

1.3 AMORCER LA RÉDACTION DES RECOMMANDATIONS SUR L'AXE DE LA GESTION ET DES AFFAIRES PROFESSIONNELLES

La rédaction du document sur l'axe de la gestion et des affaires professionnelles devra être reporté à la prochaine planification stratégique.

1.4 FOURNIR DES OUTILS POUR SOUTENIR LES CHEFS DE DÉPARTEMENT DE PHARMACIE LORS DE L'ARRIVÉE DES PHARMACIENS I ET PHARMACIENS II

Les outils liés à l'arrivée des pharmaciens I et II ont été produits. Ils n'ont pas été présentés aux membres, puisque la négociation des titres d'emploi n'est pas complétée (voir section Affaires syndicales).

1.5 PUBLIER LES RECOMMANDATIONS DU REGROUPEMENT DE PHARMACIENS EXPERTS EN URGENCE (RPEU) SUR LE RÔLE DU PHARMACIEN D'ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ À L'URGENCE (GUIDE DE PRATIQUE)

Le document a été publié en 2023. Il a été bien reçu et est très apprécié des différents milieux de pratique.

1.6 PUBLIER LES RECOMMANDATIONS DU REGROUPEMENT DE PHARMACIENS EXPERTS (RPE) EN PSYCHIATRIE SUR LE RÔLE DU PHARMACIEN D'ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ EN SANTÉ MENTALE (GUIDE DE PRATIQUE)

La rédaction du guide de pratique du RPE en psychiatrie est en cours.

1.7 SOUTENIR LES PHARMACIENS D'ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ DANS L'ÉVOLUTION ET L'HARMONISATION DE LA PRATIQUE : SOUTENIR LES PROJETS DES RPE ET GROUPES DE TRAVAIL

Vingt-six projets sont en cours. Au moins deux projets se poursuivront durant le prochain plan stratégique, comme prévu.

1.8 METTRE À JOUR LA POLITIQUE DE FONCTIONNEMENT DES RPE

La politique a été mise à jour et un outil de suivi est en élaboration afin de broser un meilleur portrait des projets en cours.

1.9 PROMOUVOIR LE PROJET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

Il existe peu de données dans la littérature mondiale sur les indicateurs en pharmacie. L'A.P.E.S. a publié un premier article sur la méthodologie dans le *Journal of Pharmacy Practice and Research*, en août 2023. Un second article a été publié dans le *Canadian Journal of Hospital Pharmacy* en novembre 2024. Cet article porte sur la mise en œuvre progressive, dans différents établissements de santé, des indicateurs prioritaires retenus lors de la première phase du projet. Il est signé par des pharmaciens d'établissement et intitulé [« Piloting a Hospital Pharmacy Performance Model in the Face of Province-Wide Implementation of Activity-Based Funding in Quebec Health Care Centres »](#).

Le projet des indicateurs de performance de l'A.P.E.S. a fait l'objet de la conférence de la directrice générale au congrès de la FIP (Fédération internationale de pharmacie) en septembre 2024. Des représentations sont faites auprès du MSSS pour l'inclusion des indicateurs de performance en pharmacie dans les systèmes informatisés des établissements.

1.10 EFFECTUER UNE VEILLE STRATÉGIQUE SUR L'ÉVOLUTION DES TECHNOLOGIES EN PHARMACIE

La veille stratégique est faite notamment par le biais de communautés de pratique; un plan d'action reste à élaborer.



ENJEU 2 ACCROÎTRE LA PROXIMITÉ DE L'A.P.E.S. AUPRÈS DE SES MEMBRES, DE SES PARTENAIRES ET DES DÉCIDEURS

2.1 RÉVISER NOTRE STRATÉGIE DE COMMUNICATION ET DE PROXIMITÉ AUPRÈS DES MEMBRES

Ce travail est en cours et sera à compléter dans le cadre de la prochaine planification stratégique.

2.2 ÉLABORER UN PLAN DE MATCH POUR MAINTENIR NOTRE LEADERSHIP SUR LA COLLABORATION AVEC LES PARTENAIRES

L'A.P.E.S. est en mode collaboratif sur plusieurs dossiers et exerce un leadership remarqué.

L'éventail des rencontres de la présidente de l'A.P.E.S. s'est élargi et une vigie média est assurée afin de saisir les occasions.

2.3 IMPLANTER DES MÉCANISMES PERMETTANT UN ARRIMAGE STRATÉGIQUE AVEC NOS PARTENAIRES

Des rencontres formelles se tiennent entre la présidente de l'A.P.E.S. et les présidents de divers organismes et associations pertinentes. Celles-ci ont pour but, entre autres, de déterminer les dossiers sur lesquels une collaboration serait utile et porteuse.

2.4 POURSUIVRE NOS EFFORTS DE COMMUNICATION AUPRÈS DES PARTENAIRES ET DÉCIDEURS

La liste des partenaires et décideurs est mise à jour régulièrement. Les grandes lignes du plan d'action ont été déterminées et sont incluses aux plans de communication annuels.



ENJEU 3 ÉTABLIR LE PARCOURS DE SOINS PHARMACEUTIQUES EN INCLUANT LA SPÉCIALISATION

3.1 PUBLIER LE DOCUMENT SUR LE PARCOURS DE SOINS

Le document a été adopté par toutes les associations en pharmacie, soutenu aussi par les deux facultés de pharmacie. Le document sera publié dans les premiers mois de 2025.

3.2 DÉCIDER DES ACTIONS NÉCESSAIRES SUIVANT LA PUBLICATION

Un plan de communication sera mis de l'avant au moment de la publication du document.

ENJEU 4 IMPLANTER LES TI ET ACTUALISER LES PROCESSUS AFFÉRENTS

4.1 IMPLANTER LE CRM (GESTION DES MEMBRES ET TRAITEMENT DES COTISATIONS)

Le système de gestion des membres et de traitement des cotisations (CRM ou *customer relationship management*) est bien déployé et la plupart des utilisateurs sont satisfaits. Le formulaire d'adhésion et de mise à jour des renseignements est toujours en développement, car la première version ne répondait pas totalement aux besoins de l'Association.

Il reste l'extranet à implanter en 2025.

4.2 IMPLANTER LE LMS (GESTION DES APPRENTISSAGES)

Le système de gestion des apprentissages (LMS ou *learning management system*) Érudit est fonctionnel et est très apprécié des membres.

4.3 IMPLANTER LE LOGICIEL DE COMPTABILITÉ (GESTION DE LA COMPTABILITÉ, DES ALLOCATIONS DE DÉPENSES ET DES RELEVÉS DE PRÉSENCE)

Le nouveau système comptable a été implanté avec succès en juin. Il restait à l'automne deux modules à implanter, soit celui des feuilles de temps pour l'équipe de la permanence qui a été implanté et le module des allocations de dépenses pour les membres qui le sera en 2025. Ces modules visent à économiser du temps et à réduire le risque d'erreur humaine.

4.4 OPTIMISER L'INTÉGRATION DE LA SOLUTION ÉVÉNEMENTIELLE (ORGANISATION ET DIFFUSION DES ÉVÉNEMENTS) AUX AUTRES SOLUTIONS

La possibilité de connecter la solution événementielle au CRM a été évaluée et jugée impossible à ce jour à moins qu'elle n'évolue.

4.5 RENOUVELER LE SITE WEB

Le nouveau site Web a été lancé avec succès en juin 2024.

La mise en ligne de contenus supplémentaires et l'évaluation de l'ajout de fonctionnalités avancées vont suivre dans les prochaines années.

4.6 RÉALISER LES PROJETS EN INFRASTRUCTURE ET SÉCURITÉ (SERVICES GÉRÉS)

Les services gérés par la firme ited sont bien implantés. La firme déposera un état de situation pour préciser la suite des travaux en ce qui concerne la cybersécurité. Le projet de migration du serveur de fichiers vers l'infonuagique reste à déployer.

4.7 ÉQUILIBRER LES CHARGES DE TRAVAIL EN OPTIMISANT/ACTUALISANT LES PROCESSUS INTERNES

Une formation sur la gestion de temps a été donnée à l'équipe de la permanence en janvier 2024. L'actualisation des processus internes se fait au fur et à mesure que les superutilisateurs s'approprient les nouvelles solutions.

GESTION DES RISQUES

PLANS D'ACTION

Depuis maintenant 10 ans, le CA de l'A.P.E.S. adopte, selon un cycle convenu, des plans d'action en matière de gestion des risques en fonction de la [Politique de gestion intégrée des risques](#) adoptée la première fois par le CA en 2014. La politique prévoit un processus de gestion des risques intégrée au sein de l'A.P.E.S. Elle a, depuis son adoption, été révisée à deux reprises, dont la dernière fois en 2023.

Depuis 2014, l'A.P.E.S. a élaboré cinq plans de gestion des risques, dont le tout dernier a été adopté en mai 2023. Ce cycle aurait dû prendre fin en 2024. Toutefois, vu une part importante de risques liés à la mise en œuvre des technologies de l'information incluses au plan stratégique 2023-2025, il a été convenu de prolonger le cycle actuel jusqu'en 2025. Le comité de gestion des risques a donc suivi l'évolution des travaux du plan de 2023 au cours de la dernière année.

Voici quelques exemples de risques sur lesquels le comité a travaillé en 2024 et qui sont inclus au dernier plan, ainsi que les actions adoptées :

RISQUES OPÉRATIONNELS	PLAN D'ACTION
Fraudes et vols internes	Maintenir des contrôles internes rigoureux Vérifier les antécédents (plumitifs, enquêtes de crédit et références) au minimum pour DG, DGA, DSAJ et contrôleur comptable
Sinistre détruisant le matériel et les bureaux de l'A.P.E.S.	Élaborer un plan de continuité des services Mettre à jour le plan de relève des postes clés Mettre à jour le plan d'urgence
Perte des données hébergées dans le nuage informatique	Prévoir une duplication sur des serveurs distants dans un autre lieu physique
Cyberrisques	Mettre en œuvre les parties pertinentes du rapport de KPMG : <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la sécurité des comptes utilisateurs - Mettre en place une voûte de mots de passe - Forcer les connexions VPN pour accéder aux données hébergées dans le nuage informatique

RISQUES STRATÉGIQUES	PLAN D'ACTION
Vol de données personnelles des membres	Mettre en œuvre le plan de développement et d'optimisation des TI de l'A.P.E.S. (gérer les droits d'accès, journaliser les opérations) Mettre en œuvre les dispositions de la <i>Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels</i>
Absence de mise à jour systématique des publications et des guides disponibles sur le site Web de l'A.P.E.S.	Réviser le mandat du comité de gouvernance et d'éthique pour que soit assuré le suivi des publications et des guides et inclure cet élément au mandat du comité prévu aux règles de régie interne
Imposition par le MSSS d'un système d'évaluation des activités	Poursuivre la représentation sur le projet des indicateurs
Rareté de la main-d'œuvre globale	Représentations sur le besoin d'accroître la relève (nombre et montants des bourses, statut de salarié des résidents, qualité des stages) Relations publiques et médiatiques Négociation de conditions spécifiques à l'attraction et à la rétention

RISQUES FINANCIERS	PLAN D'ACTION
Explosion des coûts liés à l'inflation	Effectuer une vigie des coûts Utiliser les outils de suivi budgétaire Inclure ces éléments au guide de tâches de la contrôleur comptable
Diminution des revenus de placements en raison des fluctuations du marché	Utiliser les outils de suivi S'assurer que les courtiers modulent les placements en fonction de l'état du marché dans le respect de la politique de placement Évaluer le degré de satisfaction à l'égard des courtiers en placement
Diminution des revenus de cotisations professionnelles causée par une diminution du nombre de membres ou du nombre d'heures travaillées	Outil de suivi des cotisations Suivi du nombre de membres

RÉDUCTION DES ACTIFS DANS LE SECTEUR DES HYDROCARBURES ET DU PÉTROLE

Dès septembre 2023, les membres du comité d'audit, préoccupés de savoir si les placements de l'A.P.E.S. respectent les principes ESG (Environnement, Société et Gouvernance), ont amorcé des discussions afin de tendre vers des placements les respectant. Ils ont convenu d'entamer un virage environnemental et ainsi de demander aux courtiers d'éviter le secteur des hydrocarbures lors des prochains achats d'actifs afin que la transition se fasse graduellement, sans impact négatif sur les rendements, ce qui s'est concrétisé en 2024.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

CHANGEMENTS EN COURS D'ANNÉE

Lors de l'assemblée générale annuelle du 16 mai 2024, le nombre maximal de mandats était atteint pour les administratrices suivantes :

M^{me} Bianca Beloin Jubinville

CIUSSS de l'Estrie – CHUS
(administratrice provenant d'un CHU ou d'un institut);

M^{me} Isabelle Jean

CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean
(administratrice provenant d'un CISSS ou d'un CIUSSS).

Le comité de gouvernance et d'éthique a lancé un appel de candidatures pour trouver deux administrateurs pharmaciens dont les profils permettaient de respecter les *Lignes directrices pour la sélection des administrateurs*.

Les critères du profil recherché étaient :

- **Clinicien(ne);**
- **Pratiquant dans une région urbaine ou semi-urbaine;**
- **À l'emploi d'un établissement affilié à l'Université Laval (site de formation à la maîtrise), considéré comme un atout;**
- **Pratiquant en centre hospitalier universitaire (CHU), institut universitaire, CIUSSS ou CISSS;**
- **Pratique en CHSLD considérée comme un atout.**

Les membres du comité de gouvernance et d'éthique ont fait un choix parmi huit candidatures reçues, plus un candidat de l'an dernier qui répondait aux critères de sélection. Ils ont ensuite rencontré cinq candidats en entrevue. Les deux candidats retenus assurent une complémentarité avec les membres actuels du CA. Le CA a pris connaissance de la recommandation du comité et a recommandé à l'assemblée générale annuelle de nommer les personnes suivantes pour un mandat de trois ans :

M. Louis Boisvert

CIUSSS de la Capitale-Nationale, pour un premier mandat, à titre d'administrateur provenant d'un CISSS ou d'un CIUSSS;

M^{me} Jacynthe Ouellette

CISSS de la Montérégie-Est, pour un premier mandat, à titre d'administratrice provenant d'un CISSS ou d'un CIUSSS.

STATUTS ET RÈGLEMENTS RÉVISÉS

Suivant la sanction de la *Loi sur la gouvernance du système de santé et de services sociaux* le 13 décembre 2023, l'A.P.E.S. peut maintenant conclure avec le ministre de la Santé une entente portant sur les conditions de travail des personnes en voie d'obtenir un permis d'exercice de la pharmacie (étudiants en pharmacie).

Une modification aux statuts et règlements de l'Association s'avérait toutefois nécessaire afin que l'A.P.E.S. puisse les représenter. Le comité de gouvernance et d'éthique a donc proposé lors de la réunion du CA du 18 octobre 2024 l'ajout de la catégorie de membre actif étudiant en pharmacie. Cette catégorie vise essentiellement les personnes inscrites au programme universitaire de premier cycle en pharmacie, qui sont en voie d'obtenir leur permis d'exercer la profession de pharmacien et qui occupent un emploi comme étudiant en pharmacie au sein d'un établissement.

Le comité de gouvernance et d'éthique a de plus proposé de modifier les statuts et règlements pour permettre au CA d'adopter une résolution, afin que les personnes désignées par une loi puissent être considérées comme des membres actifs de l'A.P.E.S. advenant que cette loi désigne l'A.P.E.S. pour agir à titre d'organisme représentatif.

Ces modifications ont été entérinées en assemblée générale extraordinaire des membres le 11 décembre 2024.

MEMBRES DU CA

PROVENANT D'UN CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE (CHU) OU D'UN INSTITUT



JULIE RACICOT
PRÉSIDENTE



**SUZANNE
ATKINSON**



**ÉMILIE
MÉGROURÈCHE**

MEMBRES DU CA

PROVENANT D'UN CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (CISSS) OU D'UN CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (CIUSSS)



MEMBRES DU CA

PROVENANT DE L'EXTERNE



DIRECTRICE GÉNÉRALE



RÉSUMÉ DES RESPONSABILITÉS

Outre leurs fonctions respectives, la directrice générale et les administrateurs sont également responsables de dossiers particuliers. Voici quelles étaient les responsabilités de chacun pendant l'exercice 2024 :

Suzanne Atkinson

- Comité d'audit
- CA de la Société canadienne de pharmacie dans les réseaux de la santé

Yves Benoit

- Comité de gouvernance et d'éthique
- Comité d'audit

Fanny Blanchet

- Comité de gouvernance et d'éthique
- Comité de gestion des risques
- Comité d'évaluation de la directrice générale

Louis Boisvert

- Comité d'audit
- Comité de négociation et de relations professionnelles
- Délégué aux affaires étudiantes de l'Université Laval

Dave Charlton

- Comité d'audit
- Comité de négociation et de relations professionnelles

Benoît Crevier

- Comité de gouvernance et d'éthique
- Comité de gestion des risques
- Délégué aux affaires étudiantes de l'Université de Montréal

Jacques Fortin

- Comité de gestion des risques
- Comité de planification stratégique

Émilie Mégrouèche

- Comité de gouvernance et d'éthique
- Comité de gestion des risques

Jacynthe Ouellet

- Comité de planification stratégique

Julie Racicot

- Comité d'évaluation de la directrice générale
- Comité de gouvernance et d'éthique
- Comité de planification stratégique

Martin Rajotte

- Comité d'audit
- Comité de gestion des risques

Jean-Bernard Trudeau

- Comité de planification stratégique
- Comité d'évaluation de la directrice générale

Linda Vaillant

- Comité de gouvernance et d'éthique
- Comité de planification stratégique
- Comité de négociation et de relations professionnelles
- Comité d'audit
- Comité de gestion des risques



AFFAIRES SYNDICALES

EFFECTIF DES MEMBRES

PORTRAIT

En vertu des statuts et règlements de l'A.P.E.S., toute personne qui souhaite adhérer à l'A.P.E.S. doit soit être membre de l'Ordre des pharmaciens du Québec ou détenir un diplôme universitaire de premier cycle en pharmacie du Québec ou d'ailleurs, soit être en voie d'obtenir un diplôme du programme de premier cycle en pharmacie tout en occupant un emploi d'étudiant en pharmacie dans un établissement, ou encore, détenir un diplôme collégial en *Techniques de pharmacie* et travailler à ce titre en établissement de santé au Québec.

Durant la dernière année, l'effectif total des membres s'est accru de 3 %. Ainsi, au terme de l'année 2024, l'A.P.E.S. comptait 2 138 membres, alors que ce nombre s'élevait à 2 074 à la même date l'année précédente. Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2024, 149 membres se sont ajoutés à l'effectif, dont 68 (46 %) membres actifs ou actifs résidents, alors que 85 départs ont été enregistrés.

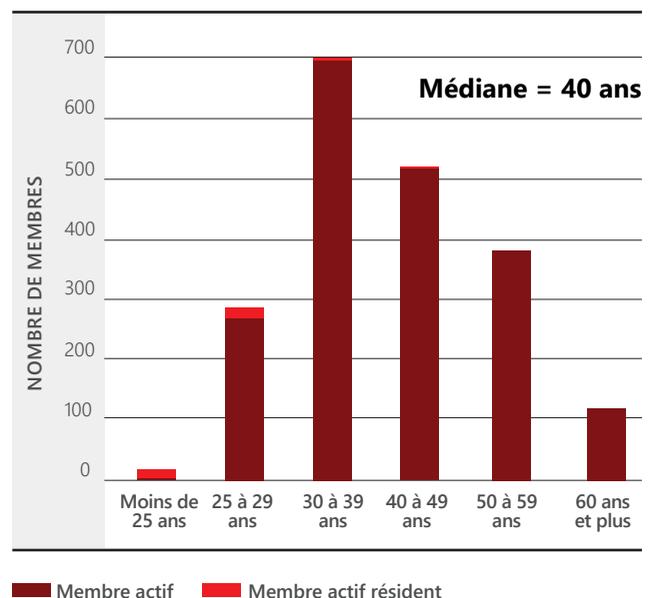
À la fin de l'année, 93 % des membres de l'A.P.E.S. (n=1998) exerçaient la pharmacie dans un établissement de santé du Québec. La majorité des autres membres étaient des membres résidents inscrits au programme universitaire de deuxième cycle en pharmacothérapie avancée de l'Université Laval ou de l'Université de Montréal, mais n'exerçant pas la pharmacie en dehors de leur programme d'études. Au total, 135 membres effectuaient ou terminaient une résidence en pharmacie d'établissement en décembre 2024, 84 d'entre eux faisant partie de la cohorte 2024-2025 et 51 ayant débuté en 2023 ou en 2022. Par ailleurs, les 26 membres associés sont également membres de la SCPRS et satisfaisaient aux conditions d'admissibilité au statut de membre associé SCPH créé en 2022.

Au 31 décembre 2024, les membres de l'A.P.E.S. se répartissaient comme suit :

TABLEAU I
EFFECTIF AU 31 DÉCEMBRE 2024

CATÉGORIE DE MEMBRES	NOMBRE
Membres actifs	1961
Membres actifs résidents	37
Membres résidents	98
Membres associés SCPH	26
Membres retraités	10
Membres honoraires	3
Membres techniciens en pharmacie	3
Membres actifs étudiants en pharmacie	0
TOTAL	2138

FIGURE 1
RÉPARTITION DES MEMBRES ACTIFS ET
MEMBRES ACTIFS RÉSIDENTS PAR GROUPE
D'ÂGE



Le tableau II présente la variation de l'effectif des membres actifs et membres actifs résidents par région sociosanitaire.

TABLEAU II

VARIATION DE L'EFFECTIF DES MEMBRES ACTIFS ET ACTIFS RÉSIDENTS PAR RÉGION SOCIOSANITAIRE

RÉGION SOCIOSANITAIRE	2020	2021	2022	2023	2024	Δ 2024-2023 (%)	Δ 2024-2020 (%)
01 - Bas-Saint-Laurent	45	45	46	46	46	0,0	2,2
02 - Saguenay–Lac-Saint-Jean	51	51	52	54	57	5,6	11,8
03 - Capitale-Nationale	290	307	316	316	326	3,2	12,4
04 - Mauricie-et-Centre-du-Québec	95	112	115	115	123	7,0	29,5
05 - Estrie	111	120	118	118	116	-1,7	4,5
06 - Montréal	633	672	678	695	724	3,5	13,6
07 - Outaouais	48	50	52	49	55	12,2	14,6
08 - Abitibi-Témiscamingue	25	28	24	25	27	8,0	8,0
09 - Côte-Nord	20	22	22	20	19	-5,0	-5,0
10 - Nord-du-Québec	4	5	2	2	2	0,0	-50,0
11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	24	25	27	32	27	-15,6	12,5
12 - Chaudière-Appalaches	70	71	75	80	81	1,3	15,7
13 - Laval	48	51	54	56	60	7,1	25,0
14 - Lanaudière	43	47	49	52	52	0,0	20,9
15 - Laurentides	59	66	64	76	83	9,2	40,7
16 - Montérégie	166	163	172	178	183	2,8	10,2
17 - Nunavik	10	11	6	7	9	28,6	-10,0
18 - Terres-Cries-de-la-Baie-James	9	6	7	6	8	33,3	-11,1
TOTAL	1751	1852	1879	1927	1998	2,6	13,8

Cinquante-trois pour cent des membres actifs et actifs résidents de l'Association exerçaient leur profession dans la région de Montréal ou de la Capitale-Nationale à la fin de 2024. Près de 5,1 % (n=108) des membres actifs occupaient un poste de chef ou de chef adjoint du département de pharmacie à temps plein ou à temps partiel.

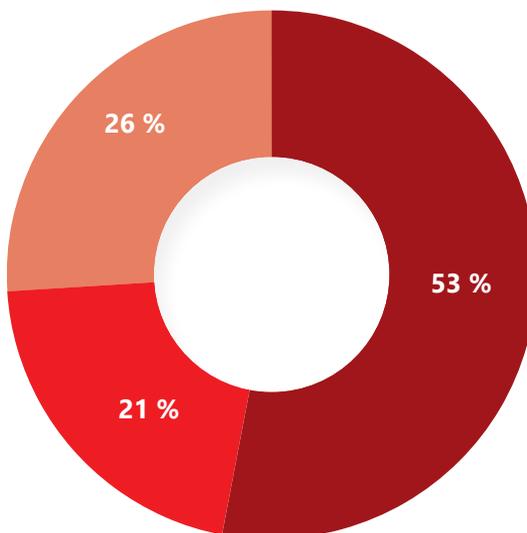


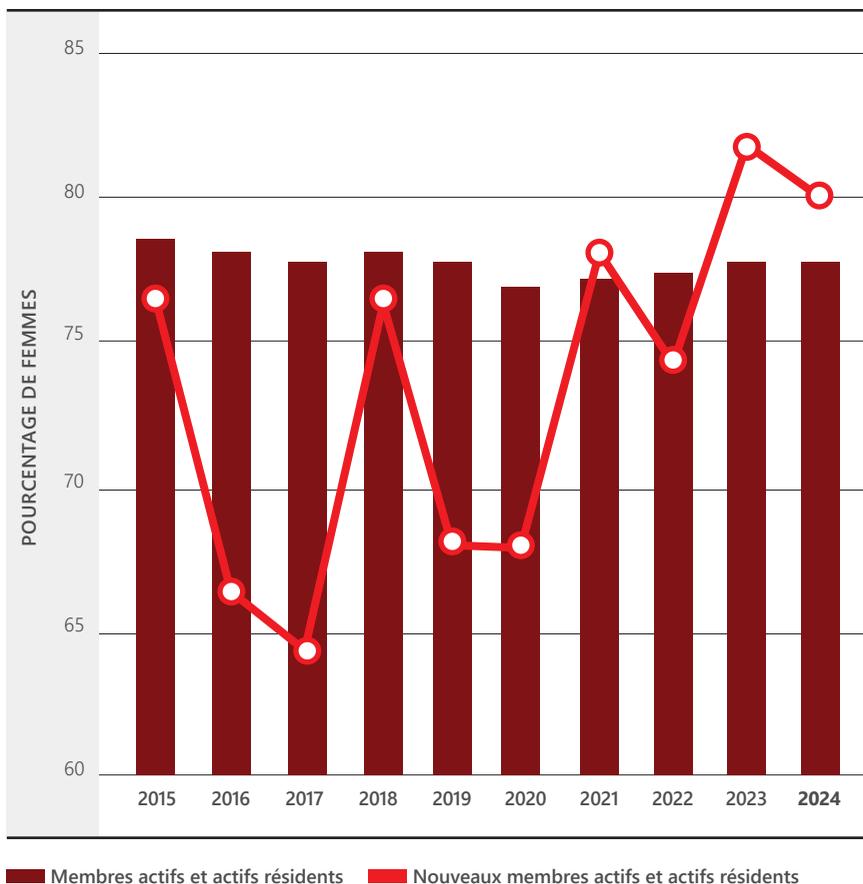
FIGURE 2
RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES MEMBRES ACTIFS ET ACTIFS RÉSIDENTS



Au 31 décembre 2024, la proportion de femmes parmi les membres actifs et actifs résidents était de 78 %, correspondant ainsi à une moyenne de 78 % dans la dernière décennie. La représentation féminine était légèrement plus élevée au sein des nouvelles recrues au 31 décembre 2024, 80 % de l'effectif étant constitué de femmes.

La figure 3 présente la répartition de l'effectif des membres actifs et actifs résidents en fonction du genre au cours de la dernière décennie.

FIGURE 3
PROPORTION DE FEMMES PARMIS LES MEMBRES ACTIFS ET ACTIFS RÉSIDENTS



ENQUÊTE ANNUELLE SUR LES BESOINS DE PHARMACIENS DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

HISTORIQUE

En avril 2001, le groupe de planification de la main-d'œuvre du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) publiait un rapport faisant état d'un écart croissant entre les besoins de main-d'œuvre professionnelle en pharmacie d'établissement et les perspectives de recrutement sur 15 ans. Dès 2002, l'A.P.E.S. a commencé à réaliser des enquêtes sur les effectifs en pharmacie auprès de ses membres afin de recueillir de l'information sur la pénurie déjà bien installée et ses conséquences sur les soins et les services pharmaceutiques.

À compter de 2006 et pendant plus de 15 ans, l'enquête a porté principalement sur la comparaison entre le nombre de postes de pharmaciens sans titulaire ou temporairement dépourvus de titulaire et le nombre de postes autorisés au budget de chaque établissement de santé.

En 2023, l'A.P.E.S. a décidé de mesurer aussi l'état de l'offre de soins pharmaceutiques, c'est-à-dire de l'affectation de pharmaciens à certaines unités de soins et cliniques ambulatoires pour fournir de tels soins aux patients. Ce changement vise à obtenir un portrait plus juste des besoins en pharmaciens dans les établissements de santé. En effet, la création de postes de pharmaciens se trouve ralentie par la pénurie d'effectifs, et ce, malgré l'augmentation des besoins de soins pharmaceutiques. Cette hausse est notamment liée au vieillissement de la population et à la multiplication des problèmes de santé. Ajoutons à cela le fait que les médicaments sont au centre de la très grande majorité des traitements médicaux, la complexité de la pharmacothérapie et l'explosion des coûts des médicaments. Ainsi, le taux de vacances des postes n'est plus un indicateur juste des besoins réels en pharmaciens dans les hôpitaux du Québec.

L'AFFECTATION DE PHARMACIENS AUX SOINS PHARMACEUTIQUES

Au printemps 2024, les 43 chefs de département de pharmacie des établissements de santé du Québec (CHU, instituts, CIUSSS, CISSS et EPC¹) ont été invités à remplir un questionnaire pour l'ensemble des installations de leur établissement. De ce nombre, 40 ont répondu (taux de réponse de 93 %).

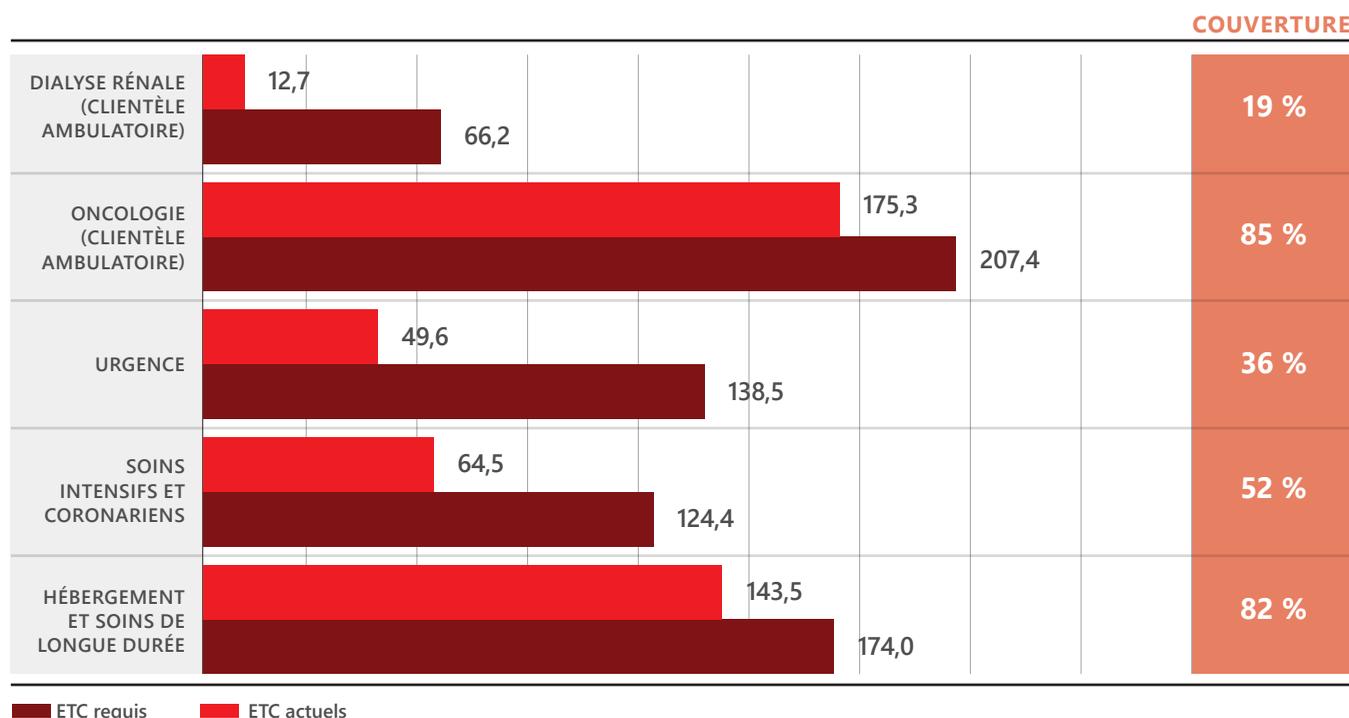
L'enquête a couvert huit secteurs de soins, soit la dialyse rénale (clientèle ambulatoire), l'oncologie (clientèle ambulatoire), l'urgence, les soins intensifs et coronariens, l'hospitalisation en médecine et chirurgie, l'hospitalisation en psychiatrie, l'hébergement en soins de longue durée et l'antibiogouvernance. Les données recueillies auprès des départements de pharmacie se résument au nombre d'équivalents temps complet (ETC) actuellement affectés à chaque secteur et à l'écart entre ce chiffre et le nombre d'ETC requis selon certains ratios. Pour cinq des secteurs, l'analyse de l'A.P.E.S. s'est appuyée sur des ratios émanant du MSSS ou des travaux d'un regroupement de pharmaciens experts. Il s'agit de la dialyse rénale ambulatoire, l'oncologie ambulatoire, l'urgence, les soins intensifs et coronariens, ainsi que l'hébergement en soins de longue durée.

Parmi ces cinq secteurs, la dialyse ambulatoire et l'urgence demeurent ceux où les besoins de pharmaciens pour donner des soins pharmaceutiques étaient le moins couverts, avec des taux de couverture respectifs de 19 % et 36 %. L'oncologie ambulatoire et la longue durée étaient les secteurs les mieux couverts, à 85 % et 82 % respectivement. Soulignons toutefois que le secteur de l'oncologie ne peut fonctionner sans pharmacien, ce qui peut contribuer à expliquer le pourcentage de couverture élevé. Quant aux soins de longue durée, il est à noter que le MSSS a octroyé à ce secteur, en 2022, 200 postes additionnels de pharmaciens sur 3 ans, ce qui a donné lieu, notamment, au déplacement de pharmaciens des soins aigus vers la longue durée.

¹ Établissements privés conventionnés.

Voici le taux de couverture résultant de l'offre de soins pharmaceutiques dans ces secteurs :

FIGURE 4
**OFFRE DE SOINS PHARMACEUTIQUES PAR SECTEUR – APERÇU
PHARMACIENS – ETC ACTUELS ET REQUIS**



LE DÉPANNAGE

Dix-sept établissements sur quarante (43 %) ont eu recours à des pharmaciens dépanneurs. Au total, 9869 jours de dépannage ont été réalisés entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 mars 2024, ce qui équivaut à 43 ETC. Les jours de dépannage ont varié considérablement d'un établissement à l'autre (entre 14 et 1 916 jours), pour une moyenne de 581 jours. Parmi les établissements ayant fait appel à des pharmaciens dépanneurs, 59 % (n=10) ont requis leurs services durant plus de 180 jours et 7, situés dans 7 régions différentes, ont déclaré y avoir eu recours pour une période supérieure à la moyenne, soit entre 804 et 1916 jours. Le recours au dépannage est donc demeuré nécessaire durant l'année 2023-2024.

ATTIRER LA RELÈVE DANS LA PROFESSION

À l'automne 2024, seulement 89 pharmaciens amorçaient le programme de maîtrise en pharmacothérapie avancée malgré 120 bourses disponibles. L'A.P.E.S. suit de près cette situation, compte tenu des besoins de pharmaciens croissants dans les établissements de santé. Elle continue aussi de sensibiliser les autorités à ce propos. Le manque de pharmaciens, également ressenti dans les pharmacies privées, et les salaires en hausse dans ce secteur ont pour effet de creuser un écart salarial important à l'entrée de la profession entre les secteurs public et privé. Ce phénomène contribue à l'aggravation de la pénurie de pharmaciens dans les établissements de santé. L'A.P.E.S. souhaite que le MSSS mène un nouvel exercice de planification de la main-d'œuvre en pharmacie au Québec, afin de préciser les besoins de formation et de recrutement pour les années à venir.

RELATIONS DE TRAVAIL

COMITÉ DE NÉGOCIATION ET DE RELATIONS PROFESSIONNELLES

Le comité de négociation et de relations professionnelles a notamment pour mandat, selon les orientations et les priorités déterminées par le CA et sous son autorité, de négocier une seule et unique entente avec le MSSS encadrant les conditions de travail de tous les pharmaciens œuvrant en établissement de santé.

Le 26 mars 2024, l'A.P.E.S. a présenté au MSSS le cahier de ses demandes, élaboré par le comité de négociation et entériné par le CA, en vue du renouvellement de l'entente de travail des pharmaciens d'établissement échu le 31 mars 2023. De son côté, le MSSS a déposé le 7 octobre 2024 des orientations générales, mais n'a pas réussi à obtenir en 2024 de mandat du Secrétariat du Conseil du trésor pour procéder au dépôt de ses demandes patronales.

Dans ce contexte très particulier, l'A.P.E.S. a multiplié les interventions auprès du gouvernement à l'automne 2024 afin que les négociations débutent et le comité de négociation a élaboré un plan d'action à être déployé en 2025 en l'absence de dépôt patronal. En décembre 2024, les membres de l'A.P.E.S. ont fait part de leur mécontentement au gouvernement en faisant parvenir des cartes de vœux à la ministre LeBel, afin qu'elle donne les mandats nécessaires, et au ministre Dubé, afin qu'il règle rapidement la négociation.



DISCUSSIONS RELATIVES AUX ENTENTES INTERÉTABLISSEMENTS

Devant le risque de ruptures de services dans certains départements de pharmacie au printemps 2024, l'A.P.E.S. a proposé au MSSS d'échanger en marge des négociations sur une de ses propositions, soit la possibilité de convenir d'ententes interétablissements. Malgré quatre rencontres à ce sujet, les parties n'ont toutefois pas réussi à s'entendre et les échanges ont pris fin.

À l'automne 2024, à la suite d'importantes difficultés liées à l'entrée en vigueur du *Règlement sur le recours aux services des agences de placement de personnel et à de la main-d'œuvre indépendante dans le secteur de la santé et des services sociaux*, le MSSS a démontré un intérêt à reprendre les échanges dans ce dossier. L'A.P.E.S. l'a avisé de son ouverture à discuter prioritairement de ce sujet dès qu'il aurait obtenu le mandat d'amorcer les négociations du renouvellement de l'entente de travail.

REPRÉSENTATION DES ÉTUDIANTS EN PHARMACIE

L'adoption de la *Loi sur la gouvernance des services de santé et des services sociaux* le 13 décembre 2023 a introduit l'obligation légale pour l'A.P.E.S. de représenter les étudiants en pharmacie embauchés en établissement de santé ainsi que de négocier leurs conditions de travail. L'Association voit notamment dans cette modification législative une nouvelle occasion d'intéresser les étudiants à la pratique en établissement et de contribuer à la relève.

Lors de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 11 décembre 2024, 90,67 % des membres de l'A.P.E.S. ont voté en faveur des amendements proposés aux statuts et règlements visant à ce que les étudiants en pharmacie puissent devenir membres actifs de l'A.P.E.S. et qu'ils soient dorénavant représentés par l'Association.

Le comité de négociation a par ailleurs procédé à l'élaboration d'un cahier de demandes visant spécifiquement les étudiants en pharmacie, lequel a été adopté par le CA, puis présenté au MSSS le 24 octobre 2024.

EMBAUCHE DE PHARMACIENS SANS MAÎTRISE : NÉGOCIATION VISANT LA CRÉATION DES TITRES D'EMPLOI DE PHARMACIENS I ET II

Rappelons que l'A.P.E.S. et le MSSS avaient travaillé de concert pendant presque un an sur le dossier visant l'embauche de pharmaciens sans maîtrise et que les parties s'étaient entendues sur la quasi-totalité du volet normatif. Toutefois, les échanges étaient devenus plus ardues sur le volet financier et les négociations avaient abruptement pris fin à l'été 2023. Dans ce contexte, l'A.P.E.S. et le MSSS ont convenu de réactiver le dossier en marge des négociations pour le renouvellement de l'entente de travail. Celles-ci n'ayant toutefois pas débuté en 2024 faute de dépôt patronal, les discussions sur la création des deux titres d'emploi (pharmaciens I et II) n'ont pas non plus avancé et devront reprendre en 2025.

MAINTIEN DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

Les travaux du troisième exercice de maintien du Programme général d'équité salariale du secteur de la santé et des services sociaux (PGSSS) se sont poursuivis en 2024.

Au printemps 2024, les représentants des associations et de l'employeur ont procédé, chaque partie de son côté, à l'évaluation des questionnaires reçus à la suite de l'enquête menée en 2023. Concrètement, les évaluateurs ont analysé l'ensemble des questionnaires pour déterminer si des changements significatifs étaient survenus, entre le 21 décembre 2016 et le 20 décembre 2021, à la pratique des salariés visés par le PGSSS et, le cas échéant, si des modifications devaient être apportées à l'évaluation des catégories d'emploi, conformément au système d'évaluation.

Ces évaluations respectives ont été finalisées à l'été 2024 et les rencontres du sous-comité paritaire d'évaluation ont alors débuté. Dans le cadre de ces travaux, les représentants de l'employeur et des associations ont commencé à échanger sur les changements retenus et les modifications qui devraient être apportées ou non, selon eux, aux cotes d'évaluation des catégories d'emploi. Les travaux du sous-comité devraient se poursuivre jusqu'au mois d'avril 2025.

SOUTIEN DES MEMBRES

Année après année, l'Association apporte un soutien individuel aux membres qui éprouvent des problèmes liés à l'application de l'entente collective de travail. Rappelons que, de façon générale, les relations professionnelles couvrent un large éventail de situations, qui vont de la simple consultation téléphonique à l'accompagnement juridique lorsqu'un membre doit recourir à des procédures de différends ou se présenter devant un comité de discipline. Des chroniques sont régulièrement rédigées par les conseillères juridiques et publiées sur le site Web de l'A.P.E.S. afin d'informer les membres à propos de leurs conditions de travail.

SITUATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE INDÉPENDANTE (MOI) DANS LE CONTEXTE DE LA CRÉATION DE SANTÉ QUÉBEC

L'entrée en vigueur du *Règlement sur le recours aux services des agences de placement de personnel et de la main-d'œuvre indépendante dans le domaine de la santé et des services sociaux*, combinée à la création de Santé Québec, avait pour effet de rendre impossible pour les pharmaciens à l'emploi du réseau d'agir à titre de MOI dans d'autres établissements en manque important d'effectifs, dès le 1^{er} décembre 2024.

Pour éviter les bris de services dans ces établissements et sécuriser les services pharmaceutiques aux patients, l'A.P.E.S. a effectué des représentations auprès des autorités du MSSS, publié un communiqué et accordé des entrevues demandant la mise en place d'un moratoire sur l'application du Règlement relatif à la MOI, le temps que les parties conviennent de solutions pérennes.

À la suite de la sortie publique de l'A.P.E.S., Santé Québec a annoncé une période transitoire durant laquelle le statu quo sera maintenu quant au recours à la MOI pour les pharmaciens d'établissement.

LOIS ET RÈGLEMENTS

PROJET DE LOI 67

À la suite du dépôt de son mémoire et de ses représentations en commission parlementaire, l'A.P.E.S. est demeurée en vigie des travaux de la Commission des institutions lors de l'étude détaillée du PL 67, afin de s'assurer notamment que les intérêts des membres sont préservés et de faire des représentations lorsque nécessaire.

L'A.P.E.S. a également publié une actualité sur son site Web afin de faire un retour auprès des membres sur les diverses représentations qu'elle a effectuées depuis le dépôt du projet de loi et les informer des travaux à venir.

RÈGLEMENTS DÉCOULANT DE LA LOI SUR LA GOUVERNANCE DU SYSTÈME DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

En cours d'année, on a vu apparaître le modèle de règlement intérieur des établissements de santé, de même que la première phase du règlement intérieur de Santé Québec. Ces documents, à propos desquels l'Association n'a pas été consultée, comportaient des imprécisions, voire des inexactitudes, à l'égard des pharmaciens d'établissement. L'A.P.E.S. a dû faire ses représentations afin de demander que des corrections soient apportées.

ASSURANCE COLLECTIVE

NÉGOCIATION DE LA TARIFICATION

Le 5 avril 2024, le comité d'assurance a négocié, avec Beneva, le renouvellement du contrat d'assurance collective de l'A.P.E.S. pour la période du 1^{er} juin 2024 au 31 mai 2025. Ce comité est composé de cinq pharmaciens membres actifs de l'A.P.E.S., d'un conseiller en actuariat et d'une conseillère juridique de l'A.P.E.S. Pour l'année 2024-2025, une faible hausse globale de 1,5 % a été convenue tout en maintenant la totalité des garanties déjà prévues au contrat d'assurance collective.

Une partie de cette augmentation est attribuable au rehaussement du montant maximal remboursable des frais associés à la consultation de certains professionnels de la santé mentale, ce que le comité a choisi de recommander considérant la hausse significative de la consommation de ces services observée en 2023.

Pour une seconde année, un congé partiel de primes a été appliqué aux garanties d'assurance maladie et d'assurance soins dentaires et payé à même un surplus généré par le régime en 2022-2023.

À la suite de nombreuses démarches de l'A.P.E.S. auprès des deux gestionnaires de systèmes de paie, le statut de couple pour les régimes de base d'assurance maladie, d'assurance soins dentaires et d'assurance vie des personnes à charge a été mis en place et rendu disponible le 1^{er} octobre 2024.



AFFAIRES PROFESSIONNELLES

ÉVÉNEMENTS ET FORMATIONS

ÉVÉNEMENTS

GRAND FORUM

Ayant pour thème « Miser sur le capital humain », le Grand Forum 2024 a rassemblé près de 280 participants au Centre d'événements et de congrès interactifs de Trois-Rivières, les 13 et 14 mars. En plus de pouvoir assister à plus d'une dizaine de conférences, les participants ont pu découvrir 47 projets de recherche lors de la session d'affichage. Les résumés de ces affiches ont été publiés dans la revue *Pharmactuel*.

Le Grand Jeu et les activités sociales organisées tout au long de l'événement ont favorisé le réseautage entre les participants et avec les représentants des 23 commanditaires.

PRIX D'EXCELLENCE

Le Grand Forum est également l'occasion de souligner l'excellence du travail accompli par les membres de l'Association. C'est le 14 mars que s'est tenue la cérémonie de remise des prix d'excellence, animée par Julie Racicot, présidente du CA de l'A.P.E.S. L'événement a fait l'objet d'une captation vidéo et la diffusion en différé a permis à ceux et celles qui n'avaient pu être présents de découvrir les lauréats.

Voici la liste des lauréats de l'année 2024 :

PRIX	LAURÉATS
Prix d'excellence Roger-Leblanc	Diem Vo Pharmacienne et cheffe du Département de pharmacie, CIUSSS de la Montérégie-Est David Williamson Pharmacien, chercheur régulier, CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal Professeur titulaire de clinique, Faculté de pharmacie, Université de Montréal
Prix France-Boulet pour le meilleur article de <i>Pharmactuel</i>	Rosalie Morin Pharmacienne, Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec – Université Laval
Prix d'excellence en pratique spécialisée	Patrick Nguyen Pharmacien, Centre hospitalier universitaire de Montréal
Prix d'excellence Innovation	Thomas Joly-Mischlich Pharmacien, CIUSSS de l'Estrie – CHU de Sherbrooke
Prix d'excellence pour la relève	François Bourdeau Pharmacien, Centre universitaire de santé McGill
Prix Julien-Braun	Rémi St-Germain Pharmacien, CIUSSS de l'Estrie – CHU de Sherbrooke
Prix Pierre-Paul-Leblanc	Geneviève Vachon Pharmacienne, CIUSSS de la Capitale-Nationale

COLLOQUE ÉTUDIANT

Le colloque est l'occasion pour les étudiants en pharmacie de se familiariser avec les différents aspects du travail en établissement de santé et d'échanger avec les conférenciers. Il est présenté annuellement par l'A.P.E.S., en collaboration avec la Faculté de pharmacie de l'Université Laval et la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal. Il s'est de nouveau déroulé en format hybride. Une première soirée a eu lieu le 17 septembre à l'Université Laval, suivie, le 26 septembre, d'une deuxième soirée à l'Université de Montréal. Près de 200 étudiants ont suivi les conférences avec attention et ont posé de nombreuses questions afin de mieux connaître la profession.

JOURNÉE DES PRÉSIDENTS ET VICE-PRÉSIDENTS DES RPE

Les présidents et vice-présidents des RPE se sont réunis le 29 novembre pour une journée de formation offerte annuellement afin de reconnaître leur engagement et de les soutenir dans leurs fonctions. L'atelier « Stratégies de *mind mapping* et de mémorisation » avait pour but de faire connaître et d'expérimenter une méthode alternative de représentation permettant d'organiser et de mémoriser ses idées aussi bien que celles des autres. Animée par Geneviève Roy, formatrice agréée, diplômée en psychologie et en enseignement, l'activité a été fort appréciée des 20 participants présents.



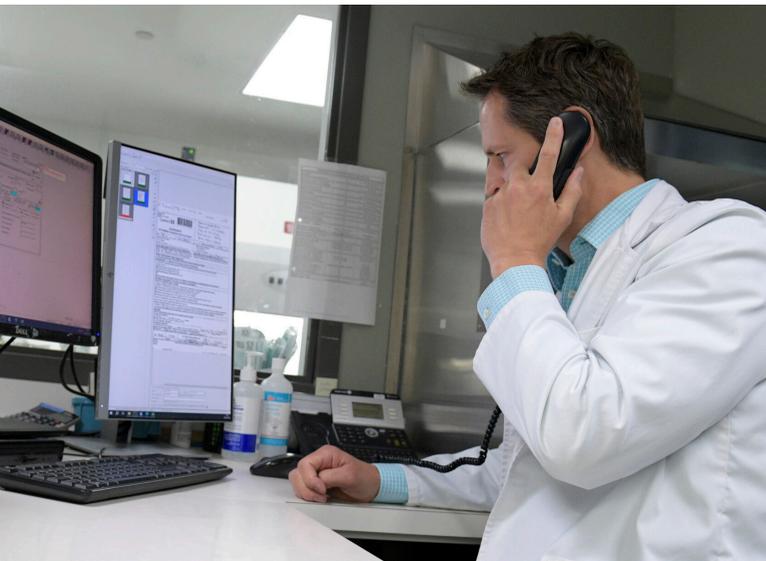
FORMATIONS DE L'A.P.E.S.

Grâce au budget de formation et développement du MSSS prévu à l'entente de travail et avec l'implication des comités de formation et développement, de formation continue et de formation en gestion, l'A.P.E.S. a pu, de nouveau, offrir une programmation pertinente et diversifiée. Près de 50 formations ont été proposées aux membres, en direct ou en différé.

Les formations en direct, qu'elles soient en présence ou virtuelles, ont attiré plus de 2200 participants. Outre la journée des présidents et vice-présidents des RPE mentionnée précédemment, trois journées de formation portant sur les thèmes des soins critiques, de la cardiologie et de la psychiatrie ont été organisées. Les soirées de formation virtuelles, au nombre de sept, ont permis aux membres de se perfectionner sur différents sujets cliniques.

Les formations en autoapprentissage proviennent de la captation des formations en direct, et visent à permettre à plus de membres d'y assister et d'obtenir des unités de formation continue. Pour 2024, on dénombre un total de 7700 inscriptions pour les 32 formations proposées. Ce nombre peut toutefois comprendre des inscriptions de l'année précédente si la période d'inscription s'échelonnait sur deux ans. De plus, il peut être légèrement surestimé en raison de la migration vers le portail Êrūdis effectuée en 2023, qui peut avoir eu des conséquences sur les statistiques de 2024.

La dernière année a été riche de formations en gestion. Réunissant plus de 100 participants chacune, trois formations ont été offertes dans le cadre des rencontres des pharmaciens gestionnaires de l'Association, soit une en mai et deux autres en novembre. Pour leur part, les ateliers virtuels « Suivi budgétaire » et « Planification budgétaire » ont été suivis par 57 participants.



FORMATIONS EN DIRECT ET NOMBRE DE PARTICIPANTS

DATE	TYPE	NOMBRE DE PARTICIPANTS	TITRE DE L'ACTIVITÉ
23 janvier 2024	SF	205	Pharmacothérapie en insuffisance hépatique
16 février 2024	JF	108	Journée de formation en soins critiques
26 mars 2024	SF	190	Médicaments et alimentation entérale
19 avril 2024	JF	92	Journée de formation en cardiologie
8 mai 2024	SF	299	Perles cliniques de néphrotoxicité médicamenteuse
16 mai 2024	AF	110	Révolutionner les services de la pharmacie d'établissement avec un accès 24/7 Rencontre des pharmaciens gestionnaires
29 mai 2024	SF	197	Drogues de rue et substances psychoactives
12 juin 2024	AF	222	Midi scientifique du RPE en cardiologie
10 septembre	AF	13	Suivi budgétaire Niveau débutant
17 septembre	AF	13	Suivi budgétaire Niveau débutant
24 septembre 2024	SF	217	Perles cliniques et nouveautés en ostéoporose
11 octobre 2024	JF	78	Journée de formation en psychiatrie
23 octobre 2024	AF	149	Midi scientifique du RPE en cardiologie
30 octobre 2024	SF	133	Gestion des effets indésirables reliés à l'administration des anticorps bispécifiques
7 novembre 2024	AF	109	Glissez sur le temps Rencontre des pharmaciens gestionnaires
8 novembre 2024	AF	107	Les relations avec les médias Rencontre avec les pharmaciens gestionnaires
13 novembre 2024	SF	231	L'interprétation des désordres acidobasiques
10 décembre 2024	AF	31	Planification budgétaire Niveau intermédiaire

Abréviations : AF : activité de formation continue*; JF : journée de formation continue; SF : soirée de formation continue

* Activité de formation continue : conférence offerte dans le cadre des rencontres en personne avec les pharmaciens gestionnaires.

FORMATIONS EN DIFFÉRÉ OU EN AUTOAPPRENTISSAGE DONT LA PÉRIODE D'INSCRIPTION S'EST TERMINÉE EN 2024 ET NOMBRE TOTAL D'INSCRITS

DATE DE FIN D'INSCRIPTION	INSCRIPTIONS	TITRE DE L'ACTIVITÉ
10 janvier 2024	473	Anticoagulants et insuffisance rénale
7 mars 2024	200	Fibrose pulmonaire
30 mars 2024	122	<i>Pharmactuel</i> 56-1
4 avril 2024	328	Dalbavacine et céfidérocol
11 avril 2024	322	Pneumonie et immunosuppression
18 avril 2024	245	Résistance bactérienne
25 avril 2024	142	COVID-19
2 mai 2024	196	Hépatites B et C
13 juin 2024	279	Cas pédiatriques en urgence
20 juin 2024	286	Status epilepticus à l'urgence
21 juin 2024	292	Cas cliniques de dyslipidémie
27 juin 2024	259	Optimiser les antipsychotiques : pas trop sorcier!
30 juin 2024	93	<i>Pharmactuel</i> 56-2
4 juillet 2024	331	Urgences oncologiques
5 juillet 2024	358	Cas clinique en gériatrie
5 septembre 2024	54	Préparations stériles n°4 : Maintien de la conformité – préparation de produits stériles
30 septembre 2024	90	<i>Pharmactuel</i> 56-3
2 octobre 2024	351	QT long et médicaments
31 octobre 2024	599	Validation des ordonnances en établissement de santé
2 novembre 2024	161	Radiothérapie 101
2 novembre 2024	103	Nouveautés cancers gastro-intestinaux
7 novembre 2024	259	Sédation palliative
9 novembre 2024	122	Pharmacovigilance en oncologie
9 novembre 2024	179	Évaluation de la fonction rénale en oncologie
16 novembre 2024	105	Vénétoclax en leucémie aiguë
16 novembre 2024	186	Bienvenue dans le nouvel âge d'or du myélome
23 novembre 2024	106	Prise en charge du cancer du poumon
23 novembre 2024	178	Les inhibiteurs du point de contrôle immunitaire
23 novembre 2024	113	La standardisation des doses en cancer digestif
5 décembre 2024	214	Pharmacovigilance en antibiothérapie
7 décembre 2024	853	Ajustement de la médication en insuffisance hépatique
30 décembre 2024	96	<i>Pharmactuel</i> 56-4

ÉVÈNEMENT CONJOINT AVEC LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE PHARMACIE DANS LES RÉSEAUX DE LA SANTÉ

En 2024, l'A.P.E.S. a poursuivi son mandat avec la SCPRS. Une activité en présentiel, avec diffusion en direct, a été offerte le 16 mai dans le cadre de la rencontre avec les pharmaciens gestionnaires. Sous le thème *Révolutionner les services de la pharmacie d'établissement avec un accès 24/7*, cette formation de 75 minutes a réuni 110 pharmaciens gestionnaires, membres de l'A.P.E.S. ou de la SCPRS, désireux d'en apprendre davantage et d'échanger sur le sujet.

PUBLICATION SCIENTIFIQUE : PHARMACTUEL

Pharmactuel est la revue internationale francophone de la pratique pharmaceutique en établissement de santé et s'adresse à des pharmaciens et à des professionnels de la santé du Québec et de l'ensemble de la francophonie.

L'année 2024 a été marquée par l'arrivée de M^{me} Céline Dupont, pharmacienne au CUSM, à titre de rédactrice en chef. Outre la rédactrice en chef et la coordonnatrice de la formation et des événements, le comité de rédaction est composé de sept pharmaciens membres de l'A.P.E.S., d'une pharmacienne professeure et chercheure à l'Université Laval et d'une conseillère aux affaires professionnelles de l'A.P.E.S.

Les quatre numéros publiés en 2024 totalisaient 23 articles. Chaque numéro a été accompagné d'un questionnaire d'évaluation des apprentissages, disponible sur la plateforme *Érūdis*, permettant aux membres d'accumuler des unités de formation continue. En tout, 143 inscriptions ont été enregistrées.

Pharmactuel est disponible en ligne; on compte une moyenne mensuelle d'un peu plus de 3800 utilisateurs sur son site Web. Par ailleurs, la communauté associée à la revue sur Facebook a continué de croître, atteignant 2740 abonnés en fin d'année.

Chaque année, le comité éditorial de *Pharmactuel* mène un sondage auprès des membres afin d'éclairer ses pratiques. En 2024, le sondage visait à dresser un état de l'utilisation de l'intelligence artificielle générative en publication scientifique. Plus de 600 membres ont répondu au questionnaire, dont les résultats seront présentés en 2025.

PROGRAMME DE MENTORAT

La formule du programme de mentorat pour gestionnaires a été revue en 2024. Auparavant organisé sous forme de cohortes annuelles, le programme est maintenant ouvert sur une base continue afin de répondre dans un meilleur délai aux gestionnaires nouvellement en poste ou qui souhaitent être accompagnés. Ce programme permet le partage d'expériences et la transmission du savoir de gestionnaires expérimentés, tout en favorisant l'attraction et la rétention de nouveaux pharmaciens gestionnaires.

La durée du programme est de six à neuf mois, selon les besoins définis lors des premières rencontres. Le jumelage est fait par la coordonnatrice du programme et est basé sur différents critères, notamment le lieu de pratique, le titre d'emploi, ainsi que les attentes des mentorés et l'expertise des mentors.

Les cinq dyades formées en 2023 ont complété le programme au printemps 2024, et deux autres dyades ont été formées à l'automne.

BALADODIFFUSION TRAIT PHARMACIEN

En 2024, 11 épisodes de *Trait pharmacien*, la baladodiffusion de l'Association, ont été mis en ligne, animés par M^{me} Nathalie Marceau, directrice générale adjointe, et par M. Matthew Hung, conseiller aux affaires professionnelles. Treize pharmaciens invités ont partagé leur expertise sur différents sujets, allant de l'utilisation des antiépileptiques en pédiatrie à la toxicité sérotoninergique, en passant par la pratique de la pharmacie dans le Nord-du-Québec. De plus, depuis l'épisode 78, les pharmaciens membres de l'A.P.E.S. peuvent obtenir des unités de formation continue pour l'écoute des épisodes de *Trait pharmacien*.

SONDAGE DE SATISFACTION SUR LES SERVICES PROFESSIONNELS ET JURIDIQUES DE L'A.P.E.S.

En août 2024, l'A.P.E.S. a sondé ses membres afin de connaître leur avis relativement aux services professionnels et juridiques de l'Association. En tout, 215 personnes ont répondu au sondage.

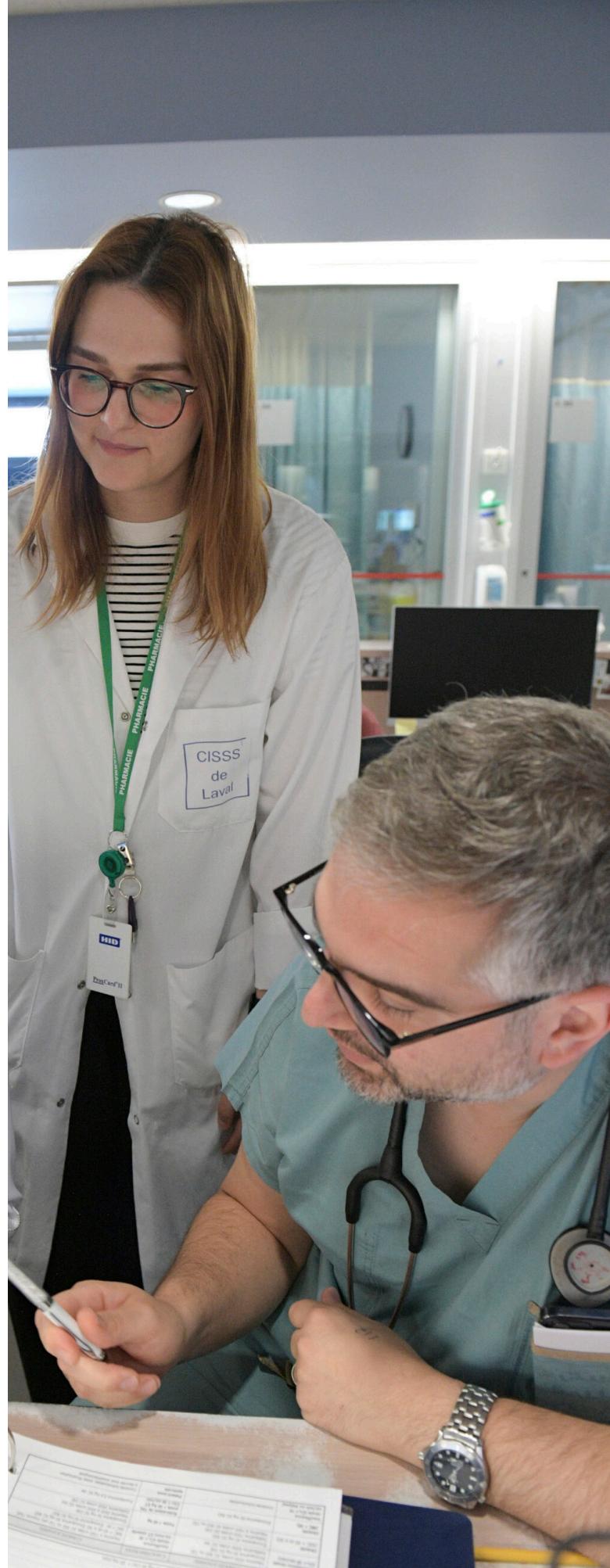
SERVICES PROFESSIONNELS

Parmi les 215 répondants, plus de 82 % ont affirmé avoir consulté un des guides professionnels ou outils cliniques publiés par l'A.P.E.S. dans la dernière année; 31 % s'y sont référé au moins une fois par mois et 22 %, au moins une fois par semaine. Les documents les plus consultés étaient les outils cliniques, les guides de pratique, les documents pour soutenir les changements à la *Loi sur la pharmacie* ainsi que les ressources développées par le Groupe de travail sur les préparations stériles (GTPS). Les guides et outils de l'Association ont été jugés utiles ou très utiles (94,4 %), fiables ou très fiables (96,6 %) et pratiques ou très pratiques (91 %).

SERVICES JURIDIQUES

Parmi les 215 répondants, 59,1 % (127 répondants) ont affirmé avoir lu l'un des textes de la section *Entendons-nous!* interprétant les articles de l'entente de travail, déposée dans la section réservée aux membres du site Web de l'A.P.E.S., dans la dernière année. De ces 127 répondants, 118 répondants (92,9 %) ont qualifié cette rubrique de « très utile » ou « utile ».

De plus, 54 % (116 répondants) ont affirmé avoir consulté une conseillère juridique de l'A.P.E.S. dans la dernière année, majoritairement pour une question d'application ou d'interprétation d'une disposition de l'entente de travail ou pour un conseil sur une intervention qu'ils ont dû faire auprès de leur employeur. De ceux-ci, 106 se sont dits « très satisfaits » ou « satisfaits » du service juridique reçu.





REGROUPEMENTS DE PHARMACIENS EXPERTS ET GROUPES SPÉCIALISÉS DE L'A.P.E.S.

PORTRAIT EN 2024

Les regroupements de pharmaciens experts (RPE) et les groupes spécialisés (GS) sont le reflet de la pratique clinique de plus en plus spécialisée des pharmaciens d'établissement de santé. L'A.P.E.S. compte 12 regroupements, soit 10 RPE et 2 GS, dans les champs de pratique spécialisés suivants : cardiologie, chirurgie, gériatrie, infectiologie, maladies virales chroniques, néphrologie, pédiatrie, psychiatrie, soins intensifs, soins palliatifs, transplantation d'organes solides et urgence. Ces regroupements réunissent 232 pharmaciens experts qui ont travaillé sur 22 projets en 2024, dont le guide de pratique sur le rôle du pharmacien d'établissement en santé mentale. Les RPE et GS ont produit quatre publications au cours de l'année.

POLITIQUE DE FONCTIONNEMENT DES RPE

À l'automne 2023, l'A.P.E.S. a entamé une révision en profondeur de la *Politique de fonctionnement des RPE* en s'assurant de consulter les 12 regroupements. Le comité de gouvernance et d'éthique de l'Association a ensuite recommandé une version révisée de cette politique au CA, qui l'a adoptée à sa séance du 12 avril 2024. Plusieurs ajustements ont été apportés à cette politique, notamment quant aux obligations des membres des RPE et GS; de plus, les responsables de chaque regroupement porteront désormais le titre de président et de vice-président. Une nouvelle section sur les modalités d'utilisation du titre de membre d'un regroupement a aussi été ajoutée.

Rappelons que la *Politique de fonctionnement des RPE* prévoit que l'A.P.E.S. offre un soutien financier à la tenue des réunions et aux projets adoptés par le CA, ainsi qu'un budget annuel pour la formation continue des membres des RPE et GS. Cette politique demande que chaque regroupement soumette au CA une proposition de projet clinique ou administratif sur lequel il travaillera de manière assidue. Soulignons que les membres des RPE et GS sont tenus de respecter le *Code d'éthique des membres de comités, groupes de travail et RPE*.

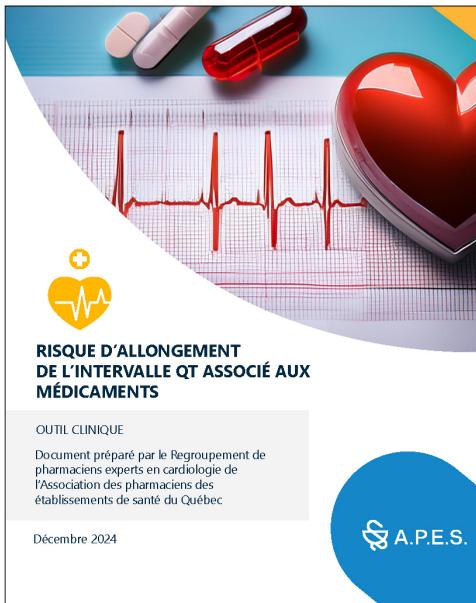
Les RPE peuvent compter sur le soutien de l'Association par l'entremise de l'adjoint professionnel à la direction générale, M. François E. Lalonde, et de l'adjointe administrative, M^{me} Jacqueline Dionne, pour l'ensemble de leurs activités et travaux.



PUBLICATIONS, PROJETS ET COMPOSITION DES RPE ET GS



RPE EN CARDIOLOGIE



PUBLICATIONS

- RPE en cardiologie. *Risque d'allongement de l'intervalle QT associé aux médicaments*. Montréal, Québec : A.P.E.S.; 2024. 24 p.
[en ligne] apesquebec.org/intervalleqt.
- RPE en cardiologie. *Outil d'aide à la décision sur le risque d'allongement de l'intervalle QT associé aux médicaments*. Montréal, Québec : A.P.E.S.; 2024. 2 p.
[en ligne] apesquebec.org/outilqt.

PROJET

- Risque de l'allongement de l'intervalle QT associé à différentes classes de médicaments (*en cours de réalisation*).

COMPOSITION

- Nombre de membres : 22
- Président : M. Louis-Étienne Marchand, pharmacien à l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec – Université Laval.
- Vice-présidente : M^{me} Amélie St-Arnaud, pharmacienne à l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec – Université Laval.



RPE EN CHIRURGIE

PROJET

- Outil clinique sur la prise en charge de la pharmacothérapie d'un patient porteur d'une iléostomie (*en cours de réalisation*).

COMPOSITION

- Nombre de membres : 23
- Présidente : M^{me} Andréanne Plante, pharmacienne à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus du CHU de Québec – Université Laval et coordonnatrice clinique auprès de la clientèle chirurgicale au même établissement.
- Vice-présidente : M^{me} Jacynthe Ouellette, pharmacienne à l'Hôpital Honoré-Mercier du CISSS de la Montérégie-Est.



RPE EN GÉRIATRIE

PROJET

- Outil d'accompagnement pour optimiser l'administration de la médication des patients parkinsoniens dans les milieux de soins du Québec (*en cours de réalisation*).

COMPOSITION

- Nombre de membres : 18
- Président : M. James Hill, pharmacien à l'Hôpital régional de Rimouski du CISSS du Bas-Saint-Laurent et professeur associé à la Faculté de pharmacie de l'Université Laval.
- Vice-présidente : M^{me} Katherine Desforges, pharmacienne au Centre universitaire de santé McGill et professeure adjointe de clinique en gériatrie à la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal.



RPE EN INFECTIOLOGIE

PUBLICATION

- RPE en infectiologie. *Évolution de la pratique des pharmaciens en infectiologie trois ans après la parution du guide de pratique : Rôle du pharmacien d'établissement en infectiologie – Recommandations [A.P.E.S., 2021].* Affiche présentée au Grand Forum 2024 de l'A.P.E.S. Trois-Rivières, Québec, 15 mars 2024.

PROJETS

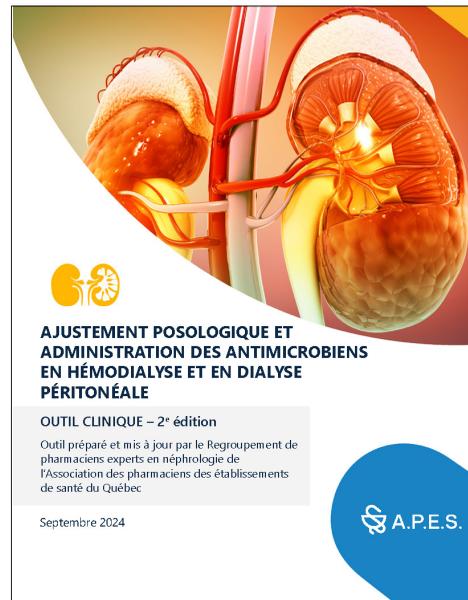
- Outil d'ajustement posologique des antimicrobiens en présence d'obésité (*en cours de réalisation*).
- Prise en charge des symptômes urinaires chez la personne âgée (*en cours de réalisation*).
- *Éléments clés à retenir sur divers sujets en infectiologie (en cours de réalisation).*

COMPOSITION

- Nombre de membres : 23
- Président : M. Jean-François Tessier, pharmacien à l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal.
- Vice-présidente : M^{me} Mélanie Gilbert, pharmacienne à l'Hôpital Fleurimont du CIUSSS de l'Estrie – CHUS (*entrée en fonction en novembre 2024*). Rappelons que M^{me} Bianca Beloin Jubinville, pharmacienne à l'Hôpital Fleurimont et à l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke du CIUSSS de l'Estrie – CHUS, occupait la fonction de vice-présidente du regroupement depuis décembre 2021.



RPE EN NÉPHROLOGIE



PUBLICATION

- RPE en néphrologie. *Ajustement posologique et administration des antimicrobiens en hémodialyse et en dialyse péritonéale.* 2^e éd. Montréal, Québec : A.P.E.S.; 2024. 37 p. [en ligne] <https://apesquebec.org/antimicrobienshemodialyse>.

PROJET

- *Éléments clés à retenir sur divers sujets néphrologiques (en cours de réalisation).*

COMPOSITION

- Nombre de membres : 21
- Président : M. Gabriel Dallaire, pharmacien à l'Hôpital du Sacré-Cœur-de-Montréal du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal.
- Vice-présidente : M^{me} Laetissia Amirouche, pharmacienne à l'Hôpital du Sacré-Cœur-de-Montréal du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal.



RPE EN PÉDIATRIE

PROJET

- Évaluation des besoins d'outils cliniques des pharmaciens d'établissement exposés à la population pédiatrique (*en cours de réalisation*).

COMPOSITION

- Nombre de membres : 17
- Présidente : M^{me} Thanh Thao Ngo, pharmacienne et adjointe au chef du Département de pharmacie du Centre universitaire de santé McGill à l'Hôpital de Montréal pour enfants, ainsi que cheffe adjointe par intérim des services pharmaceutiques du même établissement.
- Vice-présidente : M^{me} Geneviève Laflamme, pharmacienne au Centre hospitalier de l'Université Laval et au Centre mère-enfant Soleil (CMES) du CHU de Québec – Université Laval, et coordonnatrice clinique en pédiatrie du Département de pharmacie au CMES.



RPE EN PSYCHIATRIE

PROJET

- Guide de pratique – Recommandations sur le rôle du pharmacien d'établissement en santé mentale (*en cours de réalisation*).

COMPOSITION

- Nombre de membres : 22
- Président : M. Vincent Dagenais-Beaulé, pharmacien à l'Hôpital général juif du CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal et professeur invité à la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal.
- Vice-présidente : M^{me} Julie Quenneville, pharmacienne à l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke du CIUSSS de l'Estrie – CHUS (*entrée en fonction en janvier 2025*). Rappelons que M^{me} Marie Auclair, pharmacienne et adjointe au chef du Département de pharmacie du CISSS de l'Outaouais au Centre d'hébergement Lionel-Émond, occupait la fonction de vice-présidente du regroupement depuis juin 2021.



RPE EN SOINS INTENSIFS

PROJET

- Éléments clés à retenir sur divers sujets de soins intensifs (*en cours de réalisation*).

COMPOSITION

- Nombre de membres : 22
- Présidente : M^{me} Anissa Capilnean, pharmacienne au site Glen du Centre universitaire de santé McGill (*entrée en fonction en janvier 2024*). Rappelons que M. Denis Dao, pharmacien à l'Hôpital général juif du CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal, occupait la fonction de président du regroupement depuis sa création en avril 2020. Précisons que M^{me} Marie-Kim Héraud, pharmacienne au Centre hospitalier de l'Université de Montréal, occupe la fonction de présidente par intérim depuis avril 2024 pendant le congé de maternité de M^{me} Capilnean.
- Vice-présidente : M^{me} Marie-Kim Héraud, pharmacienne au Centre hospitalier de l'Université de Montréal. Précisons que M^{me} Amélie Fournier, pharmacienne à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus du CHU de Québec – Université Laval, occupe la fonction de vice-présidente par intérim depuis avril 2024 pendant le congé de maternité de M^{me} Capilnean.



RPE EN SOINS PALLIATIFS

PROJET

- Outil d'aide à l'utilisation du fentanyl en perfusion sous-cutanée dans un contexte de soins palliatifs (*en cours de réalisation*).

COMPOSITION

- Nombre de membres : 22
- Présidente : M^{me} Isabelle Beaulieu, pharmacienne à l'Hôtel-Dieu de Québec du CHU de Québec – Université Laval et à la Maison Michel-Sarrazin.
- Vice-président : M. Mathieu Berteau, pharmacien à l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke du CIUSSS de l'Estrie – CHUS.



RPE D'URGENCE

PROJET

- Prise en charge de situations complexes à l'urgence (*en cours de réalisation*).

COMPOSITION

- Nombre de membres : 18
- Président : M. Etienne Boudrias-Dalle, pharmacien au Centre hospitalier de l'Université de Montréal.
- Vice-présidente : M^{me} Joëlle Rhéaume-Majeau, pharmacienne à l'Hôpital de Saint-Eustache du CISSS des Laurentides.



GS EN MALADIES VIRALES CHRONIQUES

PROJETS

- Démarche de soins pharmaceutiques en établissement de santé pour les personnes vivant avec le VIH ou à risque d'infection par le VIH (*en cours de réalisation*).
- Refonte de la première édition de l'*Outil d'aide à la décision pour l'utilisation de l'association de nirmatrelvir et de ritonavir (Paxlovid^{MC}) contre la COVID-19* (*en cours de réalisation*).
- Antiviraux par voie orale : couper, écraser ou ouvrir? (*en cours de réalisation*).
- Outil d'ajustement posologique des antirétroviraux et des antiviraux anti-VHB et anti-VHC en insuffisance rénale (*en cours de réalisation*).

COMPOSITION

- Nombre de membres : 12
- Présidente : M^{me} Rachel Therrien, pharmacienne au Centre hospitalier de l'Université de Montréal (*entrée en fonction en avril 2024*). Rappelons que M^{me} Katherine Mousseau, pharmacienne au site Glen du Centre universitaire de santé McGill, occupait la fonction de présidente du groupe spécialisé depuis mars 2023.
- Vice-présidente : M^{me} Marie-Élaine Métras, pharmacienne au Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine et professeure adjointe de clinique à la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal (*entrée en fonction en avril 2024*). Rappelons que M^{me} Rachel Therrien occupait la fonction de vice-présidente du groupe spécialisé depuis mars 2023 avant d'être élue présidente.



GS EN TRANSPLANTATION D'ORGANES SOLIDES

RÉPERTOIRE DES RESSOURCES PHARMACEUTIQUES DES CLINIQUES DE TRANSPLANTATION D'ORGANES SOLIDES AU QUÉBEC | NOVEMBRE 2024

PRÉAMBULE ET REMERCIEMENTS

Au Québec, un nombre restreint d'établissements de santé, répartis dans les grands centres urbains, offre des programmes de transplantation d'organes solides. Cependant, les patients transplantés proviennent de différentes régions du Québec et peuvent être hospitalisés dans des établissements régionaux non spécialisés en transplantation. L'hospitalisation d'un patient transplanté entraîne son lot de questions et nécessite l'avis de l'équipe spécialisée en transplantation effectuée son site. Le Groupe spécialisé en transplantation d'organes solides propose un répertoire des ressources pharmaceutiques des cliniques de transplantation par région sociosanitaire du Québec.

Avertissement : Les valeurs cibles du dosage sanguin des médicaments immunosuppresseurs peuvent varier, entre autres d'un patient à l'autre, d'un organe à l'autre et selon la condition des immunosuppresseurs utilisés. Il est recommandé d'entrer en contact avec la clinique de transplantation du patient pour valider ces informations.

Remerciements : Le Groupe spécialisé en transplantation d'organes solides tient à remercier **Émile Tremblay, Lem Lec**, pharmacienne au Centre hospitalier régional de Trois-Rivières du CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec, pour l'idée originale de cet outil dont s'est inspiré le groupe spécialisé.

Chargé de projet : Vincent Leclerc, B. Pharm., M. Sc., pharmacien, Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec-Université Laval, résideur adjoint, service Pharmacien.

Membres : François E. Lavoie, E. Pharm., M. Sc., pharmacien adjoint professionnel à la direction générale, A.P.E.S.
Avec la collaboration de : François Desjardins, agent de communication, A.P.E.S.

RÉGION SOCIO-SANITAIRE DE LA CAPITALE-NATIONALE (3)
HÔTEL-DIEU DE QUÉBEC DU CHU DE QUÉBEC-UNIVERSITÉ LAVAL | REIN

PROGRAMME DE TRANSPLANTATION RÉNALE

<ul style="list-style-type: none"> • Coordonnées de la clinique • Téléphone (agent administratif) : 418 525-4444, poste 15596 • Télécopieur : 418 691-5253 • Courriel (pour conseil infirmier) : coif@hdc.hc.quebec.ca • Médecin de garde pour les cas de greffe : néphrologue de garde, mais non atté à uniquement aux cas de transplantation 	<ul style="list-style-type: none"> • Coordonnées des ressources pharmaceutiques • Téléphone : appeler à la clinique au 418 525-4444, poste 15596, et demander le pharmacien en transplantation rénale • Boîte postale : appeler la pharmacie centrale au 418 525-4444, poste 15485, et demander le pharmacien en transplantation rénale
---	---

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE CARDIOLOGIE ET DE PNEUMOLOGIE DE QUÉBEC-UNIVERSITÉ LAVAL (UCPQ-UL) | CŒUR

<ul style="list-style-type: none"> • Coordonnées de la clinique • Téléphone (infirmière pivot) : 418 656-8711, poste 4764 • Télécopieur : 418 656-4763 • Courriel (infirmière pivot) : transplantation.ucpq@ciussq.ul.ca • Médecin de garde pour les cas de greffe : cardiologue en transplantation 	<ul style="list-style-type: none"> • Coordonnées des ressources pharmaceutiques • Téléphone : appeler à la clinique au 418 656-8711, poste 4766, et demander le pharmacien en transplantation • Boîte postale : appeler la téléphoniste au 418 656-8711 et faire signer le pharmacien en transplantation
--	--

A.P.E.S. Créer un compte | Propriété intellectuelle

PUBLICATION

- GS en transplantation d'organes solides. *Répertoire des ressources pharmaceutiques des cliniques de transplantation d'organes solides au Québec*. Montréal, Québec : A.P.E.S.; 2024. 4 p.

PROJETS

- Boîte à outils cliniques en transplantation d'organes solides (*en cours de réalisation*).
- État de situation de la pratique actuelle des pharmaciens d'établissement en transplantation d'organes solides au Québec (*en cours de réalisation*).

COMPOSITION

- Nombre de membres : 12
- Présidente : M^{me} Élisabeth Gélinas-Lemay, pharmacienne au Centre hospitalier de l'Université de Montréal.
- Vice-présidente : M^{me} Kim Bradley, pharmacienne à l'Hôpital Charles-Le Moyne du CISSS de la Montérégie-Centre.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LES PRÉPARATIONS STÉRILES ET LES PRÉPARATIONS MAGISTRALES NON STÉRILES

FONCTIONNEMENT DU GROUPE DE TRAVAIL

MANDAT

Créé au printemps 2011, le Groupe de travail sur les préparations stériles (GTPS) a pour principal mandat de soutenir les départements de pharmacie. Il les aide à se conformer aux normes 2014.01 et 2014.02 sur la préparation de produits stériles en pharmacie de l'OPQ, et met à la disposition des pharmaciens d'établissement des outils et des modèles de politiques et procédures (P&P) qui tiennent compte des exigences, des normes et des recommandations d'organismes reconnus.

Le GTPS met également à leur disposition des outils et des modèles de P&P adaptés aux exigences de la norme 2012.01 de l'OPQ sur les préparations magistrales non stériles en pharmacie. Tous ces documents et outils servent de référence pour la formation, la standardisation des pratiques et l'évaluation du personnel affecté aux préparations stériles et non stériles. Le GTPS a également la responsabilité d'assurer la pérennité des outils et des P&P publiés.

COMPOSITION

Le GTPS réunit des pharmaciens experts dans la préparation de produits stériles non dangereux et dangereux ainsi que des coordonnateurs de ce secteur. Il se compose de cinq membres actifs provenant de divers établissements de santé et de l'adjoint professionnel à la direction générale de l'A.P.E.S., qui en assure la coordination. Les membres du GTPS sont tenus de respecter le *Code d'éthique des membres de comités, groupes de travail et RPE* de l'Association.

FINANCEMENT DES TRAVAUX

En raison du caractère formatif et évaluatif des outils conçus par le GTPS, le comité de formation et de développement de l'A.P.E.S. renouvelle annuellement son engagement de financer ces travaux par l'entremise de l'enveloppe budgétaire du MSSS. Les outils et les P&P du GTPS demeurent parmi les plus consultés et les plus appréciés des membres. L'A.P.E.S. tient à souligner à nouveau le soutien constant qu'ont fourni les membres du GTPS et la rigueur dont ils ont fait preuve tout au long de l'année.

PRÉPARATIONS STÉRILES ET NON STÉRILES

CONSULTATIONS DES PAGES WEB

Les pages Web du GTPS ont été consultées abondamment par les membres de l'Association (voir tableau ci-dessous). Le microsite sur les produits stériles et les préparations magistrales non stériles offre de nombreux outils utiles pour tout programme d'orientation, d'évaluation et de formation continue du personnel affecté aux préparations stériles.

STATISTIQUES DE CONSULTATION DES PAGES WEB DU GTPS DU 1^{ER} JANVIER AU 18 JUIN 2024

PAGE WEB	NOMBRE DE CONSULTATIONS EN 2024	CUMULATIF
Volet stérile	2763 jusqu'en juin 2024	32 783 depuis 2011
Volet non stérile	207 jusqu'en juin 2024	2868 depuis 2017

OUTILS ET VIDÉOS DE FORMATION

VOLET STÉRILE

En janvier, le GTPS a publié les 40 P&P (93 fichiers) sur les produits stériles dangereux et non dangereux mises à jour à la suite de la parution des nouvelles recommandations contenues dans la deuxième édition du *Guide de prévention – Manipulation sécuritaire des médicaments dangereux* de l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur affaires sociales (ASSTSAS). Le GTPS a intégré les trois catégories de médicaments dangereux de la liste du National Institute for Occupational Safety and Health (NIOSH), reprises par l'ASSTSAS. Pour chacune des P&P, une seconde version a également été publiée avec les modifications surlignées.

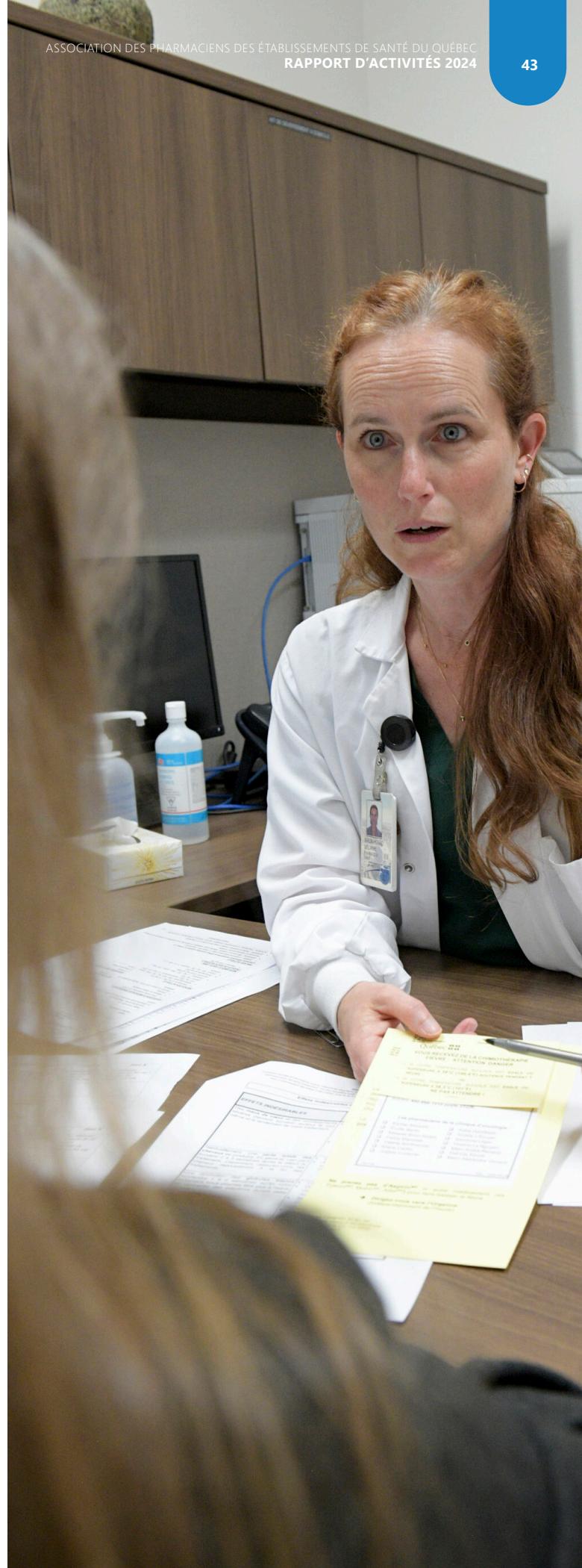
VOLET NON STÉRILE

Tout comme pour le volet stérile, les membres du GTPS ont poursuivi la révision des outils et des P&P sur les préparations magistrales non stériles sur la base des nouvelles recommandations de l'ASSTSAS concernant la manipulation sécuritaire des médicaments dangereux.

VIDÉOS DE FORMATION

En juin, le GTPS a publié 44 nouvelles capsules vidéo de formation sur les techniques aseptiques liées aux produits non dangereux et destinées aux ATP, TP et pharmaciens désignés au soutien. Ces vidéos de formation sont disponibles sur le microsite sur les produits stériles et les préparations magistrales non stériles. Le GTPS a pu compter sur le soutien d'une assistante technique en pharmacie d'expérience comme figurante et d'une étudiante inscrite au programme de baccalauréat en sciences biopharmaceutiques (BSBP) de l'Université de Montréal pour les divers aspects de ce projet dans le cadre d'un stage au CHU Sainte-Justine qui s'est tenu de janvier à avril.

En juillet, l'Association a offert gracieusement aux 12 cégeps offrant le programme *Techniques de pharmacie* d'avoir accès à ces nouvelles vidéos de formation sur les techniques aseptiques ainsi qu'aux vidéos préexistantes sur les préparations magistrales non stériles. Neuf cégeps ont répondu favorablement à l'offre.



MAGISTRALES STANDARDISÉES AU QUÉBEC

Deux membres du GTPS collaborent aux travaux du projet Magistrales standardisées au Québec (MSQ) à titre de délégués de l'Association, l'un au comité d'experts et l'adjoint professionnel au comité stratégique. Ce projet vise à standardiser les préparations magistrales non stériles destinées à la voie orale au Québec. Depuis 2022, le projet MSQ a approuvé et publié 49 formules maîtresses standardisées de préparation magistrale.

PHARMACIENS DÉSIGNÉS AU SOUTIEN

PROCÉDURE D'ÉVALUATION BISANNUELLE

Gratuite pour les membres de l'Association, la procédure d'évaluation des compétences des pharmaciens désignés au soutien pour la préparation de produits stériles du GTPS s'adresse avant tout aux pharmaciens possédant déjà une expertise en préparation de produits stériles et dont l'évaluation bisannuelle est à faire. Dans le but d'assurer le renouvellement de la banque de pharmaciens évaluateurs, autant pour les produits non dangereux que dangereux, chaque pharmacien nouvellement évalué s'engage à se rendre disponible au moins une fois, gracieusement et après entente, pour agir à son tour à titre de pharmacien évaluateur auprès d'un collègue pharmacien.

Depuis sa mise en ligne en 2018, 62 évaluations de pharmaciens désignés au soutien ont été faites, dont 23 pour les produits dangereux. Cette année, 12 pharmaciens ont profité de la procédure pour être évalués, dont 2 pour les produits dangereux et 6 par l'évaluation mixte (produits dangereux et non dangereux). Au 31 décembre 2024, 10 pharmaciens évaluateurs étaient disponibles, dont 6 pour les produits dangereux.

ÉQUIPE TEAMS A.P.E.S.

PRODUITS STÉRILES ET NON STÉRILES

Depuis avril 2022, les coordonnateurs et les pharmaciens désignés au soutien du secteur de la préparation des produits stériles et non stériles peuvent échanger et discuter dans une équipe Teams. Avec l'arrivée de nouveaux membres, l'équipe Teams sur les produits stériles et non stériles compte maintenant 73 membres.



GROUPE DE TRAVAIL SUR L'AXE 2

LES SERVICES PHARMACEUTIQUES

MANDAT

Dans sa planification stratégique 2020-2023, l'A.P.E.S. a identifié comme priorité la rédaction de recommandations sur les cinq axes de la pratique du pharmacien, dont l'axe des services pharmaceutiques. Afin d'atteindre cet objectif, l'Association a formé un groupe de travail en 2022, constitué de pharmaciens ayant des expertises variées et représentant différents types d'établissements du réseau (CHU, CISSS, CIUSSS, instituts).

Le groupe de travail a pour mandat principal de rédiger un guide destiné à faire connaître les réalités de la pratique de la pharmacie en établissement de santé, notamment la contribution actuelle et attendue du pharmacien d'établissement aux services pharmaceutiques.

ÉTAT DES TRAVAUX

En 2024, quatre rencontres du groupe de travail ont eu lieu. Une première ébauche du guide a été soumise au CA en mai 2024 pour orientation. Le document est en cours de rédaction et d'intégration des commentaires reçus.

GUIDE DE GESTION CLINIQUE

Dans sa planification stratégique 2023-2025, l'A.P.E.S. a identifié comme priorité la rédaction d'un guide sur la gestion clinique des départements de pharmacie. La rédaction de ce document avance bon train. Le CA a pris connaissance d'une version préliminaire à l'automne et la publication est prévue en 2025.

PARTENARIATS

COMITÉ SUR LE PARCOURS DE SOINS PHARMACEUTIQUES

Sous la gouverne de l'A.P.E.S., le groupe de travail, formé de représentants de l'Association professionnelle des pharmaciens salariés du Québec (APPSQ), de l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires (AQPP), du Regroupement québécois des pharmaciens en groupe de médecine de famille (RQP GMF) et des deux facultés universitaires, a poursuivi ses travaux sur le parcours de soins pharmaceutiques. Les membres du comité se sont réunis à trois reprises, en janvier, février et mars, afin de finaliser les recommandations. L'OPQ a également révisé le document. En mai, le CA de l'A.P.E.S. a adopté le document. Ensuite, au cours de l'été, les conseils d'administration de l'AQPP et de l'APPSQ ainsi que le comité directeur du RQP GMF ont adopté à leur tour le contenu du document. Une révision linguistique a eu lieu en novembre. Le document sera publié en 2025.

LES ALLIÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

La directrice générale adjointe de l'Association siège au CA des Alliés de l'Université de Montréal. Elle assure la communication avec les membres pour promouvoir les Alliés et encourager le développement de projets de recherche collaboratifs en pharmacie. Deux rencontres ont eu lieu en 2024.

100^E ANNIVERSAIRE DE LA FACULTÉ DE PHARMACIE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Dans le cadre des fêtes entourant son 100^e anniversaire, la Faculté de pharmacie de l'Université Laval a réuni plusieurs partenaires intéressés à participer à la planification et la tenue d'une activité de formation s'adressant à tous les pharmaciens du Québec. Ainsi, l'A.P.E.S. s'est jointe au comité formé de représentants de l'OPQ, de l'AQPP, de l'APPSQ et de la Faculté pour prendre part aux travaux. La formation de deux jours se tiendra les 5 et 6 juin 2025 sous le thème *Une profession tournée vers l'avenir*. Le programme et l'inscription à cet événement seront disponibles en janvier 2025.

BOURSE POUR LES PHARMACIENS NOVICES EN RECHERCHE

Mise sur pied en 2022, la Bourse pour les pharmaciens novices en recherche a notamment pour objectif de briser l'isolement de la recherche en pharmacie d'établissement et de soutenir la relève en recherche. L'A.P.E.S. offre un financement jusqu'à concurrence de 25 000 \$, incluant les frais associés au mentorat.

En 2024, une nouvelle mouture de la bourse a été réfléchi et adoptée au CA. Les principaux changements incluent un élargissement des critères d'inclusion pour le pharmacien novice et une collaboration avec un mentor dès la soumission du projet (si cela est souhaité). La période de mise en candidature s'est ouverte en septembre 2024 et se poursuivra en 2025.

LIENS AVEC LES ÉTUDIANTS

STAGES

En 2024, l'A.P.E.S. a accueilli deux étudiants en pharmacie dans le cadre d'un stage à thématique optionnelle (stage STOP, Université de Montréal) et d'un module d'apprentissage en milieu professionnel, en milieu connexe (Université Laval). Sous la supervision des conseillers aux affaires professionnelles, les stagiaires réalisent un projet de stage principal et participent à plusieurs activités et réunions de comités afin de mieux se familiariser avec le fonctionnement et les activités de l'Association.

À l'hiver 2024, M. Mikhail-Paul Cardinal (Université de Montréal) a recensé les modèles de gestion dans les départements de pharmacie des établissements de santé. À l'automne 2024, M. Robert Li (Université Laval) a répertorié différents moyens de collaboration avec les patients partenaires.

DÉLÉGUÉS AUX AFFAIRES ÉTUDIANTES

Le 25 janvier 2024, les facultés de pharmacie de l'Université de Montréal et de l'Université Laval ont présenté chacune une soirée d'information et d'échanges visant à intéresser les étudiants à la pratique hospitalière. Les délégués aux affaires étudiantes du CA de l'Association y ont participé et ont eu l'occasion de rencontrer et de discuter avec les étudiants présents.

JOURNÉES CARRIÈRE

L'Association des étudiants en pharmacie de l'Université de Montréal (AÉPUM) a tenu une journée carrière le 24 janvier 2024. Pour sa part, la journée carrière de l'Association générale des étudiants en pharmacie de l'Université Laval (AGEP) a eu lieu le 9 décembre. Ces deux journées ont offert aux étudiants de la première à la quatrième année du programme de doctorat en pharmacie (Pharm. D.) l'occasion d'échanger sur la pratique en milieu hospitalier avec deux représentants de l'A.P.E.S. et de recueillir de nombreuses informations sur la profession de pharmacien d'établissement.

GALA HIPPOCRATE

Depuis plusieurs années déjà, l'A.P.E.S. est commanditaire catégorie bronze des Prix Hippocrate. Ces prix récompensent l'innovation dont font preuve des équipes interdisciplinaires et intersectorielles liées au domaine de la santé et des services sociaux. La soirée de remise des prix constitue une occasion de réseauter avec des représentants des différents partenaires en santé, tels que le MSSS, les associations professionnelles en pharmacie et en médecine, les facultés de pharmacie, ainsi que l'industrie pharmaceutique. Le 17 octobre 2024, la présidente et la directrice générale de l'A.P.E.S. ont pris part à cette soirée en compagnie de six invités du milieu de la santé, du CA et de la permanence de l'A.P.E.S.

CONGRÈS DE L'AQATP

Dans le cadre du congrès annuel de l'AQATP tenu en mai 2024, l'A.P.E.S. a commandité le prix AQATP – Secteur public. Ce prix a été remis à une assistante technique à l'emploi d'un établissement de santé pour sa contribution remarquable dans son milieu de travail. La lauréate a reçu le prix des mains de la présidente de l'A.P.E.S.

COMMUNAUTÉS DE PRATIQUE

SOINS PHARMACEUTIQUES

L'A.P.E.S. soutient la communauté de pratique des soins pharmaceutiques. Cette communauté regroupe plus de 60 pharmaciens, gestionnaires ou cliniciens. Ils mettent en commun leurs expériences et échangent sur l'avancement de la pratique des soins pharmaceutiques. Trois rencontres ont eu lieu en 2024 : la première sur les activités d'évaluation de l'acte associées aux ententes de pratique avancée en partenariat (ÉPAP) et la deuxième, sur les activités de documentation des interventions des pharmaciens. Une troisième rencontre a eu lieu avec Chantal St-Arnaud, directrice de l'inspection professionnelle à l'Ordre des pharmaciens du Québec, sur la consignation de données cliniques par les pharmaciens.

AUTRES COMMUNAUTÉS

Des pharmaciens de la permanence de l'Association participent également aux communautés de pratique soutenues par des départements de pharmacie, touchant les services pharmaceutiques, le service pharmaceutique de soutien à la recherche, l'informatique clinique et la gestion.

FORMATION CONJOINTE OPQ-A.P.E.S.

Le partenariat entre l'A.P.E.S. et l'OPQ vise à offrir des formations conjointes qui répondent aux besoins et aux attentes des pharmaciens d'établissement. Cette entente garantit l'accès à au moins trois heures de formation par période de référence. Deux formations conjointes de deux heures chacune sont présentement disponibles sur le portail Maestro de l'Ordre : *Gestion des médicaments lors d'une condition médicale aiguë en gériatrie* et *Gestion de la médication en contexte périopératoire*.

Au cours de l'année, un comité formé de membres de l'Ordre et de l'A.P.E.S. a travaillé, conjointement avec des pharmaciens du CUSM et du CISSS de la Montérégie-Centre, au développement d'une formation portant sur l'évaluation de la qualité de l'acte pharmaceutique. Cette formation sera disponible sur le portail Maestro de l'Ordre au cours de l'année 2025.

Ces formations connaissent un grand succès auprès de nos membres et sont également offertes aux pharmaciens du milieu communautaire.

COMITÉS INESSS

L'Association fait partie des organismes siégeant au comité de suivi sur l'usage optimal de l'hormonothérapie pendant la transition ménopausique et en postménopause. Ce comité de suivi a mené à terme ses travaux en 2024.

Matthew Hung, conseiller aux affaires professionnelles, a été nommé au comité de suivi sur les travaux de l'INESSS relatifs à l'usage optimal des benzodiazépines. Aucune rencontre n'a eu lieu en 2024.

La directrice générale adjointe siège au comité des parties prenantes sur la tenue du registre des nécessités médicales particulières (NMP). Deux rencontres ont eu lieu en 2024. Les travaux se poursuivront en 2025.

SOUS-COMITÉ PHARMACIE DU MSSS

Sous l'égide de la Direction des affaires pharmaceutiques et du médicament (DAPM), le sous-comité pharmacie du MSSS rassemble chaque mois des partenaires des différents secteurs pharmaceutiques. Il sert de plateforme d'échange sur des enjeux communs, tels que les ruptures d'approvisionnement, la vaccination et l'organisation des soins et services. La directrice générale et la directrice générale adjointe y siègent de manière statutaire.

COMITÉ DE L'ÉVOLUTION DE LA PRATIQUE DES SOINS PHARMACEUTIQUES EN ONCOLOGIE

Le Comité de l'évolution de la pratique des soins pharmaceutiques en oncologie du Programme québécois de cancérologie (CEPSP) a pour mandat global de proposer des mesures pour l'avancement de la qualité, de la continuité et de la sécurité des soins et services pharmaceutiques en cancérologie au Québec. Il est composé des pharmaciens coordonnateurs en oncologie des départements de pharmacie, ainsi que d'un représentant de l'OPQ et de l'A.P.E.S. Quatre rencontres du comité central ont eu lieu en 2024, en plus de celles de plusieurs sous-comités. Le CEPSP est très actif et publie régulièrement des outils pour soutenir les pharmaciens qui travaillent auprès de la clientèle oncologique.

COMITÉ DES PARTENAIRES SUR LES TECHNICIENS ET LES ASSISTANTS TECHNIQUES EN PHARMACIE DE L'ORDRE DES PHARMACIENS DU QUÉBEC

L'A.P.E.S. a participé aux travaux du comité des partenaires sur les techniciens et les assistants techniques en pharmacie de l'OPQ. La dernière rencontre a eu lieu en janvier 2024. Découlant des réflexions du comité, un projet de campagne de promotion sur les métiers de la pharmacie intitulée *Une bonne dose d'avenir* a été proposé par l'OPQ (voir section *Campagne TP-ATP* ci-après). Les partenaires du milieu de la pharmacie ont été sollicités pour un financement conjoint. L'Association a également été appelée à commenter divers aspects du projet.

CAMPAGNE TP-ATP

Afin de faire connaître les métiers d'assistant technique en pharmacie et de technicien en pharmacie, l'OPQ a piloté la campagne *Une bonne dose d'avenir*. Un microsite Web sur ces métiers a été développé et placé au cœur de la campagne. Celle-ci a débuté le 11 novembre 2024 sur différentes plateformes médiatiques et un communiqué de tous les partenaires du milieu de la pharmacie a été diffusé le 18 novembre pour souligner son lancement. L'A.P.E.S. a participé au financement de la première phase de la campagne qui s'est déroulée en novembre 2024 et doit se poursuivre de janvier à mars 2025. Ces périodes ont été choisies parce qu'elles précèdent les périodes d'inscription au programme d'études professionnelles (DEP) *Assistance technique en pharmacie* et au programme d'études collégiales (DEC) *Techniques de pharmacie*.

TABLE DE CONSULTATION DU PROGRAMME DE CIRCUIT PRESCRIPTION-DISPENSATION DES MÉDICAMENTS (CPDM)

L'Association fait partie des organismes siégeant à la table de consultation pilotée par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Le mandat principal de la table est de conseiller le MSSS sur les aspects professionnels et cliniques des différents projets du CPDM. Les projets discutés actuellement concernent le projet Prescription Québec ainsi que les travaux d'amélioration du Dossier santé Québec. Quatre rencontres ont eu lieu en 2024.

CONSULTATIONS AUPRÈS DE L'A.P.E.S.

L'A.P.E.S. a participé à plusieurs consultations en soumettant des commentaires écrits aux organismes concernés. Trois réponses ont été transmises à Santé Canada concernant les consultations suivantes :

- 1) Le projet de règlement sur les substances désignées;
- 2) Le projet de règlement sur le statut de praticien;
- 3) L'ébauche de la liste nationale des médicaments pédiatriques prioritaires.

De plus, des commentaires ont été transmis à l'OPQ concernant les lignes directrices sur l'utilisation des outils d'aide à l'administration des médicaments et le projet de règlement sur l'inspection professionnelle des pharmaciens.

Enfin, l'A.P.E.S. a commenté, de sa propre initiative, des versions préliminaires des guides de l'OPQ sur les nouvelles activités qui découlent de l'élargissement de la pratique des pharmaciens depuis l'adoption de la *Loi modifiant le Code des professions pour la modernisation du système professionnel et visant l'élargissement de certaines pratiques professionnelles dans le domaine de la santé et des services sociaux*.



COMMUNICATIONS

PLAN DE COMMUNICATION

PLAN STRATÉGIQUE DE COMMUNICATION ET PLAN OPÉRATIONNEL 2024

Le plan stratégique de communication énonce les grands objectifs de communication et des actions potentielles pour appuyer les dossiers de l'Association. Il tient compte des objectifs et des dossiers prévus à la planification stratégique 2023-2025 de l'A.P.E.S.

De ce plan découlent, par ailleurs, des plans de communication opérationnels pour chaque année. En 2024, l'équipe des communications a donc déposé le plan opérationnel 2025, qui constitue sa feuille de route de l'année à venir. Ce plan de communication opérationnel couvre sept thèmes basés sur les dossiers et les priorités de l'Association :

- La négociation d'un nouveau titre d'emploi pour les pharmaciens non diplômés de la maîtrise embauchés à des postes prioritairement basés en CHSLD;
- La négociation d'une nouvelle entente de travail pour les membres;
- L'exercice de maintien de l'équité salariale;
- Le parcours de soins pharmaceutiques et la spécialisation;
- La proximité de l'A.P.E.S. avec ses membres, ses partenaires et les décideurs;
- La pratique du pharmacien en établissement de santé;
- L'attraction de la relève et l'offre de soins pharmaceutiques optimale.

L'A.P.E.S. a par ailleurs identifié les indicateurs pertinents à mesurer dans le cadre du plan annuel.

COMMUNICATION AVEC LES MEMBRES

INFO-A.P.E.S.



A.P.E.S.

[ACTUALITÉS](#) | [ÉVÉNEMENTS](#) | [FORMATION](#)



L'infolettre de l'A.P.E.S. est un courriel mensuel envoyé à tous les membres de l'Association. Elle constitue une source d'information essentielle pour tous les pharmaciens membres de l'Association. L'*Info-A.P.E.S.* comprend plusieurs rubriques, telles que le mot de la présidente et de la directrice générale, les événements à venir et les actualités des semaines précédentes.

De plus, elle assure la promotion des dernières nouvelles de l'A.P.E.S. et propose plusieurs chroniques mensuelles, telles que le segment « Entendons-nous! », très consulté par nos membres. En 2024, ce sont 11 infolettres qui ont été envoyées aux membres de l'A.P.E.S. Celles-ci avaient un taux d'ouverture de 68 % en moyenne et un taux de clics moyen de 16 %.

INFONÉGO



InfoNÉGO #5
Suivi de l'assemblée générale extraordinaire

InfoNÉGO est une infolettre destinée à informer les membres actifs, résidents et honoraires de l'A.P.E.S. sur les avancées des négociations. Elle est rédigée par Linda Vaillant, directrice générale, et diffusée en fonction des informations disponibles.

L'infolettre *InfoNÉGO* est destinée à informer les membres actifs, résidents et honoraires de l'A.P.E.S. sur les avancées en négociation. Elle est diffusée en fonction des informations disponibles. En 2024, trois *InfoNÉGO* ont été publiées afin d'informer les membres du dépôt des demandes de l'A.P.E.S. à la table de négociation et de l'absence de dépôt de la part de la partie patronale. Les *InfoNÉGO* ont eu un taux moyen d'ouverture de 77 % et un taux de clics moyen de 13 %. Deux infoWeb de la présidente ont par ailleurs été tenues pour faire le point sur ce dossier et répondre aux questions des membres.

À la demande de certains d'entre eux, l'A.P.E.S. a procédé à l'automne 2024 à une réévaluation de la façon dont elle communiquait à propos de l'évolution des négociations. Une section du nouveau site Web a été créée pour regrouper toute l'information relative à la négociation et il a été convenu que des *InfoNÉGO* seraient envoyées de façon beaucoup plus fréquente en 2025.

INFORMATION



Chaque mois, les membres reçoivent l'*InfoFORMATION*, une infolettre les tenant au courant des formations proposées par l'A.P.E.S. Elle répertorie les formations en ligne disponibles sur la plateforme Web Erūdis, ainsi que les prochaines journées de formation en présentiel et à distance en direct. Ce sont 12 *InfoFORMATION* qui ont été transmises aux membres de l'A.P.E.S. Le taux moyen d'ouverture pour ces dernières était de 72 % et le taux de clics, de 12 %.

BULLETINS SPÉCIAUX

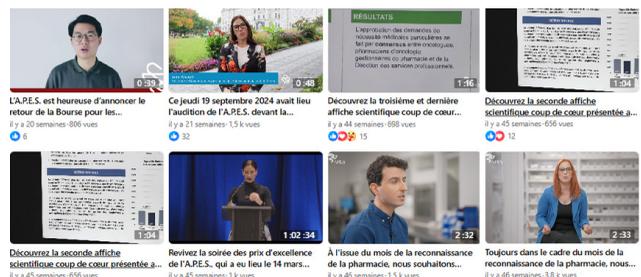


Des bulletins spéciaux sont régulièrement envoyés pour tenir les membres informés sur les sujets actuels et les événements à venir. Cette année, ce mode de communication a surtout été utilisé pour diffuser des informations concernant le Grand Forum et l'InfoWeb de la présidente.

CAPSULES VIDÉO

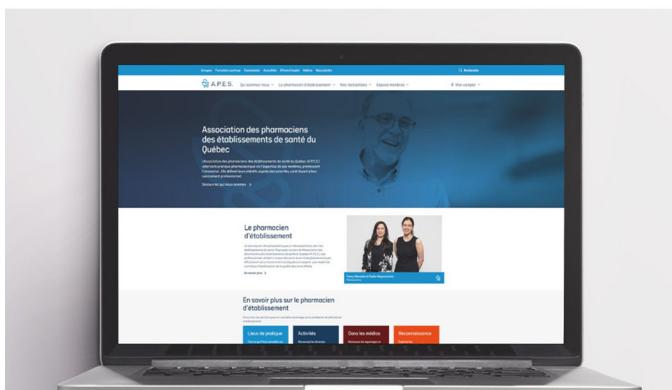
En 2024, l'A.P.E.S. a créé plusieurs capsules vidéo dans le but d'informer ses membres sur des situations spécifiques ou de promouvoir des événements. Ces vidéos ont été publiées sur son site Web et ses réseaux sociaux, et ont notamment été utilisées pour promouvoir le Grand Forum, présenter les interventions de l'Association en réponse à divers projets de loi, ainsi que pour diffuser plusieurs entrevues.

Par ailleurs, afin de contribuer à faire connaître et à valoriser la pharmacie d'établissement auprès de ses différents publics, l'A.P.E.S. a produit une nouvelle vidéo professionnelle intitulée [Le rôle du pharmacien d'établissement de santé en recherche](#). Terminée juste avant les Fêtes, celle-ci fera l'objet d'un partage aux membres et aux partenaires de l'A.P.E.S. en 2025. Rappelons que trois autres vidéos portant respectivement sur les rôles du pharmacien d'établissement dans le circuit du médicament, en services pharmaceutiques et en soins pharmaceutiques ont été produites et diffusées en 2023. Les [vidéos](#) sont accessibles sur le site Web de l'Association et peuvent être visionnées sur YouTube.



INFOGRAPHIES ET AUTRES VISUELS

Annuellement, l'A.P.E.S. génère et diffuse une multitude d'infographies, et l'année 2024 n'a pas fait exception à cette règle. Ces diverses infographies sont utilisées sur les plateformes de médias sociaux de l'Association, dans la promotion d'événements, tels que le Grand Forum et les formations, ainsi que comme des outils destinés à être partagés auprès des institutions gouvernementales ou des partenaires.



IDENTITÉ VISUELLE

Lors de la création du nouveau site Web de l'A.P.E.S., il a été décidé de moderniser l'image de l'Association et d'accroître sa visibilité. Cette refonte inclut un nouveau logo, des couleurs actualisées et une esthétique plus contemporaine.





Bourse pour les pharmaciens novices

Accéder au microsite >



Devenez membre technicien en pharmacie

Accéder au microsite >



Devenir pharmacien d'établissement

Accéder au microsite >



Intégration des techniciens en pharmacie

Accéder au microsite >



Loi sur la pharmacie

Accéder au microsite >



Produits stériles et préparations magistrales non stériles

Accéder au microsite >

RÉSEAUX SOCIAUX

Les réseaux sociaux de l'A.P.E.S. sont utilisés pour informer les membres et les non-membres. Cette présence permet de communiquer des nouvelles de l'Association ainsi que de l'information sur ses activités et événements, en plus de relayer des articles scientifiques d'intérêt, des nouvelles du réseau de la santé et des actualités provenant des grands quotidiens. L'A.P.E.S. emploie aussi les réseaux sociaux pour partager des photos et des vidéos prises par l'A.P.E.S. et ses membres, offrant ainsi un aperçu visuel de ses initiatives et de ses actions.

Cette année, les réseaux sociaux ont joué un rôle essentiel dans la diffusion et le partage des diverses initiatives et positions relatives aux projets de loi. Au moyen de vidéos, de photos et de partages d'articles sur ces plateformes, l'A.P.E.S. a activement sensibilisé ses membres aux différentes actions entreprises.



L'A.P.E.S. est présente sur quatre plateformes : Facebook, Instagram, LinkedIn et X (Twitter).

PLATEFORME	ABONNÉS		IMPRESSIONS		PUBLICATIONS	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024
 Facebook	3787	3847	496 844	330 437²	291	303
 Instagram	548	642	75 057	85 785	303	450
 LinkedIn	689	1332	87 548	128 032	277	291
 X (Twitter)	927	940	35 235	19 068	358	359

² La forte baisse du nombre d'impressions en 2024 par rapport à 2023 s'explique par la fin de la publicité par l'Association sur les plateformes de Meta en septembre 2023.

MICROSITES

En 2024, deux microsites ont été créés :

- **Devenez membre technicien en pharmacie** a été créé pour promouvoir l'offre de services aux techniciens en pharmacie. <https://www.apesquebec.org/devenir-membre-TP>



- **Produits stériles et préparations magistrales non stériles** a été créé dans le but de soutenir les départements de pharmacie à se conformer aux normes 2014.01 et 2014.02 sur la préparation de produits stériles en pharmacie de l'Ordre des pharmaciens du Québec. <https://www.apesquebec.org/gtps-gtpmns>



Avec la refonte du site Web, les microsites auparavant hébergés sur la plateforme Wix ont été refaits et intégrés directement dans le site de l'A.P.E.S.

- **Bourse pour les pharmaciens novices en recherche** <https://www.apesquebec.org/bourse-pharmaciens-novices-en-recherche>
- **Devenir pharmacien d'établissement** <https://www.apesquebec.org/devenir-pharmacien-etablissement>
- **Loi sur la pharmacie | Nouvelles activités** <https://www.apesquebec.org/loi-sur-la-pharmacie>

SITE WEB

En 2024, l'A.P.E.S. a lancé son nouveau site Web, conçu pour offrir une expérience optimale aux membres. Avec une interface modernisée, une navigation simplifiée, un moteur de recherche amélioré et de nouvelles fonctionnalités, ce site facilite l'accès aux informations et aux ressources essentielles. Afin de promouvoir cette mise en ligne, de nombreuses publications spécifiques ont été faites, en plus des communications spéciales et des actualités sur le sujet. Il va sans dire que les différents partenaires de l'Association ont été informés de cette mise à jour.

Il est à noter qu'en raison de la mise en place de la Loi 25, *Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels*, et de l'ajout d'une bannière de gestion des témoins, il est malheureusement impossible de fournir les chiffres d'achalandage sur le site Web de l'A.P.E.S. Ceux-ci ne seraient en rien représentatifs de la situation actuelle.



COMMUNICATIONS EXTERNES

PLAN D'ACTION EN AFFAIRES PUBLIQUES

Avec l'appui de la firme d'affaires publiques de l'A.P.E.S., un plan d'action couvrant l'année comprise entre le printemps 2024 et le printemps 2025 a été préparé et présenté au CA. Ce plan a permis de saisir des occasions pour appuyer les dossiers prioritaires de l'A.P.E.S. au moyen de relations gouvernementales et de relations publiques.

Parmi ces occasions, mentionnons l'étude des crédits en santé, la mise en place de Santé Québec, le projet de loi n° 67 sur lequel l'A.P.E.S. a été invitée en commission parlementaire, ainsi que le mi-mandat du gouvernement. Le plan d'action incluait notamment des représentations de la direction de l'A.P.E.S. auprès d'élus et de ses partenaires. Il comprenait également des relations de presse comme en font foi les prochains paragraphes.

LES PHARMACIENS DANS LES MÉDIAS

Les porte-parole de l'A.P.E.S., soit la présidente et la directrice générale, ont accordé de nombreuses entrevues médiatiques en cours d'année. En février, sur une période intensive de 3 semaines, elles ont accordé plus de 55 entrevues, dans 15 régions, sur les besoins de pharmaciens pour prodiguer des soins pharmaceutiques aux patients hospitalisés et suivis dans les cliniques ambulatoires. À elle seule, cette vaste opération a donné lieu à plus de 300 retombées médiatiques. Un communiqué par région a été diffusé, ainsi qu'un communiqué sur la situation globale au Québec à la fin de l'opération de presse. Parallèlement à cela, une lettre a été transmise aux 125 députés de l'Assemblée nationale. Celle-ci reprenait l'essentiel de l'information pertinente à leur région sociosanitaire.

L'A.P.E.S. a par ailleurs publié deux textes d'opinion, diffusé quatre communiqués à l'ensemble des médias du Québec et accordé des entrevues sur demande à propos des sujets suivants :

- À l'occasion de l'annonce de la mise en place du comité de transition de Santé Québec, l'A.P.E.S. est sortie publiquement sur l'importance de [doter Santé Québec d'une direction des soins et services pharmaceutiques](#). En outre, un texte d'opinion de la présidente et de la directrice générale a été publié dans *Le Journal de Montréal* et *Le Journal de Québec*.
- Pendant l'étude du PL 67 visant à moderniser le *Code des professions* et à élargir la pratique de certains professionnels, l'A.P.E.S. a fait valoir la [pertinence d'instaurer le pharmacien spécialiste](#). Une courte vidéo de la présidente résumant les recommandations de l'A.P.E.S. sur ce projet de loi a par ailleurs été publiée sur les réseaux sociaux et le site Web. Un texte d'opinion de la présidente et de la directrice générale est paru dans les quotidiens régionaux.
- Au mi-mandat du gouvernement, l'Association a rappelé les [engagements pris par la Coalition Avenir Québec \(CAQ\) à l'endroit des pharmaciens d'établissement](#) pendant la campagne électorale de 2022, engagements toujours non tenus.
- Enfin, alors que devait entrer en vigueur l'[interdiction pour des employés d'un établissement de santé d'exercer à titre de MOI](#) dans le réseau de la santé, l'A.P.E.S. a sonné l'alarme sur les ruptures de service appréhendées en pharmacie.

À cinq reprises, des membres ont pris part à des reportages à la demande de l'A.P.E.S. ou d'un journaliste. Les sujets abordés étaient les atouts de la pratique de la pharmacie d'établissement en région éloignée et les défis de recrutement, la résistance aux antibiotiques, le goût métallique que laissent certains médicaments dans la bouche, la pharmacie verte au CHU Sainte-Justine. L'ensemble de la [couverture de presse](#) peut être consultée sur le site Web de l'A.P.E.S.

Soulignons aussi qu'en novembre, pour une deuxième année de suite, des journalistes ciblés ont reçu la fiche d'information intitulée « Besoins d'une experte en pharmacie? » positionnant la présidente et la directrice générale de l'A.P.E.S. pour d'éventuelles entrevues sur différents sujets en lien avec les médicaments.

COMMUNICATION DES RÉALISATIONS DE L'ASSOCIATION

À l'occasion de la parution de son *Rapport d'activités 2023*, au printemps, l'A.P.E.S. a produit et diffusé à ses partenaires un résumé de ses réalisations récentes sur les plans de la formation et des outils cliniques offerts aux membres, du travail accompli pour améliorer les conditions de travail des pharmaciens d'établissement et attirer la relève, des représentations auprès des instances gouvernementales et des prises de position publiques.

Un tel résumé des réalisations de l'Association avait aussi été transmis aux partenaires en début d'année 2024.





A.P.E.S.